



RÉPUBLIQUE DU BENIN

Université d'Abomey-Calavi



Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Département de Philosophie

ÉCOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
«ESPACES, CULTURES ET DÉVELOPPEMENT»

MÉMOIRE POUR L'OBTENTION DU
DIPLOME D'ÉTUDES APPROFONDIES (DEA)

OPTION : Philosophie du Développement

SUJET

APPROCHE CRITIQUE DES ACTIONS DE PLAN
BENIN ET DU MICROCREDIT AUX PLUS
PAUVRES DANS LE DÉPARTEMENT DU COUFFO

Présenté et Soutenu par :

Paulin NATABOU

Encadreur :

**Gervais KISSEZOUNON
MA, FLASH-ENS/UAC**

Sous la direction de :

**Albert NOUHOUAYI, Professeur émérite
(FLASH/UAC)**

**Année Académique :
2010-2011**

A

✓ **Mes parents et amis**

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les parents qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Nous remercions également tous les professeurs de l'Université d'Abomey-Calavi en général.

*Et de façon particulière les professeurs **Albert NOUHOUAYI** (Directeur de notre mémoire), **Paulin J. HOUNTONDJI** ainsi que les Docteurs **Gervais KISSEZOUNON** (Codirecteur de notre mémoire) et **Vincent AYENA**, pour tout le savoir qu'ils nous ont transmis à l'Ecole Doctorale.*

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
INTRODUCTION	1
<u>PRTMIERE PARTIE</u> : PROBLEMATIQUE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE PB ET DU MCPP DANS LE COUFFO	5
<u>CHAPITRE I</u> : CADRE THEORIQUE ET REVUE LITTERAIRE ...	7
I - CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	8
II : REVUE DE LITTERATURE	19
<u>CHAPITRE II</u> : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	40
I - PHASES THEORIQUES	41
II - PHASES PRATIQUES	41
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : DE L'IDEE DE DEVELOPPEMENT A L'ILLUSION	52
<u>CHAPITRE III</u> : APPROCHES D'INTERVENTION ET PROBLEMES	54
I : APPROCHES D'INTERVENTION DE PLAN : Développement Communautaire Centré sur l'Enfant (DCCE)	55
II : APPROCHES D'INTERVENTION DE MCPP	60
<u>CHAPITRE IV</u> : DU DEVELOPPEMENT "EXTRAVERTI" AUX PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE	66
I : DEVELOPPEMENT EXTRAVERTI ET CONSEQUENCES SUR LES BENEFICIAIRES	67
II : PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE	68
CONCLUSION	77
BIBLIOGRAPHIE	80
ANNEXES	83
TABLE DES MATIERES	90

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADV	: Associations du Développement Villageois
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AP	: Agent d'Appui
BRS	: Banque Régionale de Solidarité
CIEFEN	: Centre Intercommunautaire pour l'Education et la Formation en langues nationales.....
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CP	: Chargé de Prêts
CREAES	: Comité Régional pour l'Assainissement et un Environnement Sain
CSA	: Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	: Centre de Santé Communal
CTFC	: Comité Technique de Fourniture de Conseils
CTMO	: Comité Technique de Mise en Œuvre
CV	: Chef du Village
DCCE	: Développement Communautaire Centré sur l'Enfant
ECVR	: Enquête sur les Conditions de Vie des ménages en Milieu Rural
ELAM	: Enquêtes Légères Auprès des Ménages
EPB	: Evaluation Participative de Besoins
EPP	: Ecole Primaire Publique
FNM	: Fonds National de Micro Finance
FPM	: Forage muni de Pompe à Motricité humaine
HZ	: Hôpital de Zone
IMF	: Institution de Microfinance
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCPP	: Microcrédit aux Plus Pauvres
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PB	: Plan Bénin

PCCC	: Programme Communautaire pour un Changement de Comportement ...
PD	Partenaires au Développement
PGD	: Puits à Grand Diamètre
PME	: Projet Mutuel d'Épargne
PNDCC	: Projet National de Développement Conduit par les Communautés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PR	: Personne Ressource
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PVD	: Plan Villageois de Développement
RDH	Rapport sur le Développement Humain
UVS	: Unité Villageoise de Santé

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Raison de négligence des ouvrages.

Tableau N°2 : Raison de désengagement des parents vis-à-vis de la scolarisation et de la sécurité alimentaire.

Tableau N°3 : Vérification des causes de l'insuffisance de communication.

Tableau N°4 : Vérification des causes de la paupérisation.

Tableau N°5 : Vérification de la non disposition des sous à la **CLCAM** par la **BRS**.

Tableau N°6 : Vérification de l'insuffisance du suivi par les **CP**.

Tableau N°7 : Vérification du retard dans la mise des fonds à la disposition de la **CLCAM**.

Tableau N°8 : Présentation des taux de passage en classe supérieure et de réussite au **CEP** des **EPP** de Djoudomey (Commune de Toviklin) et de Avégodui (Commune d'Aplahoué).

INTRODUCTION

L'une des préoccupations majeures des pays en voie de développement (**PVD**) est de bénéficier du financement des activités économiques, éducatives et sanitaires en vue d'un développement intégré.

A cet effet, pendant des décennies, les dirigeants africains ont, de commun accord avec les partenaires au développement (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, **ONG**), mis en œuvre des plans de développement dans les communautés rurales qui, malheureusement, ont accentué la misère des populations, parce qu'incompatibles avec les besoins et problèmes de celles-ci. Dès lors, il est important de définir de nouvelles stratégies de développement qui tiennent compte des besoins des populations. Pour y parvenir, l'accès aux services financiers et le partenariat avec les ONG occupent désormais une place de choix.

La libéralisation du système financier a favorisé au Bénin l'apparition et le développement de la finance intermédiaire entre le système bancaire classique et le système de la finance informelle d'une part, et les interventions des Organisations non gouvernementales d'autre part. Ces systèmes de financement et ONG ont pour objectif principal le financement et l'appui technique des populations à faible revenu et démunies, en vue de réduire la pauvreté.

Mais il se fait que les plus pauvres qui sont exclus par les **IMF** sont récupérés par les **ONG**. Ces plus pauvres sont également récupérés par l'État qui a initié le programme **MCPP**. C'est ce nouveau programme et les **ONG** qui permettront de développer les capacités de gestion ou de prise en charge des plus pauvres par des formations, appuis financiers et renforcements de capacité sur les notions de base.

Ainsi, pour atteindre son objectif d'accès aux services financiers par les couches vulnérables, l'État a confié l'exécution du programme **MCPP** au **FNM** qui soustraite avec les partenaires stratégiques du programme que sont les **IMF** et **ONG** locales, afin d'être plus proche des plus pauvres. Les **ONG** mêmes, de leur côté, s'intéressent directement aux populations par le biais des élus locaux, leaders d'opinion et couches vulnérables que sont les enfants et les femmes les plus pauvres, bref les ménages les plus pauvres.

Parmi ces institutions, nous pouvons citer la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (**CLCAM**), autorisée par l'État à octroyer le Crédit **MCPP**. Et parmi les **ONG**, nous avons retenu Plan Bénin (**PB**) qui est une **ONG** internationale non gouvernementale qui intervient dans les communes du Couffo. Mais pouvons-nous dire aujourd'hui que le **MCPP** et le **PB**, à travers leurs services financiers et appui technique, participent de façon efficace et durable à la réduction de la pauvreté des bénéficiaires ? Autrement dit, ces institutions et **ONG** n'ont-elles pas contribué à appauvrir, à sous-développer davantage les bénéficiaires ?

C'est pour répondre à cette interrogation que nous nous sommes proposé de réfléchir sur le thème : « Approche critique des actions de Plan Bénin et du Microcrédit au Plus Pauvres dans le département du Couffo ».

Ce travail est structuré en 4 chapitres qui se présentent comme suit :

Le chapitre 1, intitulé cadre théorique et revue de littérature, comprend les raisons du choix et la spécification de la problématique, la revue de littérature, une brève présentation de **MCPP**, de **PB** et l'état des lieux de chaque structure.

Le chapitre 2 présente quant à lui les phases théoriques et pratiques de la recherche.

Le chapitre 3 comprend l'approche d'intervention de l'ONG Plan Bénin et celle du Microcrédit aux Plus Pauvres ainsi que les problèmes que ces formes d'intervention ont suscités .

Le chapitre 4 expose d'une part le mécanisme par lequel le mode d'intervention des partenaires au développement finit par créer chez les bénéficiaires une mentalité d'assistés et propose d'autre part des pistes pour un développement autocentré.

PREMIERE PARTIE

**PROBLEMATIQUE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT
DE PLAN BENIN ET DU MICROCREDIT AUX PLUS
PAUVRES DANS LE COUFFO.**

Quel était au départ le niveau de développement de la plupart des communautés du Couffo ? Quel est leur niveau de perception, de compréhension du concept de développement ? Ont-elles besoin d'un développement venu de l'extérieur ? Que sont devenues aujourd'hui les interventions de développement dans ces communautés ? Le protocole d'intervention n'a-t-il pas contribué à embourber les populations bénéficiaires ?

Telles sont les pistes de recherches permettant de justifier le cadre et le contexte des interventions, d'énumérer des exemples d'interventions et leur rôle dans la vie des populations, les insuffisances de ces interventions et de proposer des approches correctives en vue d'un développement digne pour l'individu et pour sa société.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET REVUE
DE LITTERATURE

I : CADRE THÉORIQUE DE L'ETUDE

A- PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

A₁- Problème général

Depuis plus d'une décennie, la vie socio-économique au Bénin et en particulier dans le Couffo, a été caractérisée par un amenuisement constant du niveau de vie des populations : la pauvreté est devenue le vécu quotidien d'une large frange de la population du Couffo qui pourtant aspire au bien-être. En tenant compte du "**seuil de pauvreté**"¹ global défini dans le rapport sur le développement humain qui est de 24700F par individu et par mois, la pauvreté s'est accrue dans notre pays, passant de 47% en 1995 à 51,6% en 2005, et quoi qu'aient déjà fait les pouvoirs publics, elle s'est enracinée réellement.

L'appui des **ONG** et l'accord des crédits de la microfinance sont aujourd'hui perçus à travers le monde comme des opportunités incontournables de développement à la base et de lutte contre la pauvreté. En effet, Plan Bénin et la microfinance offrent, en plus des services financiers, des chances de formation entrepreneuriale aux plus démunis pour les aider à sortir de la pauvreté. Pourtant, perçus comme moyen de lutte contre la pauvreté, ils ont montré leurs limites et leur inefficacité. Depuis 1995, **PB** s'est intéressé aux enfants seuls, ce qui aurait découragé et amené les populations à assumer moins leurs responsabilités dans le processus d'appui

¹ PNUD, 2005

au développement communautaire. Cela a conduit à l'aggravation de la misère dans le département du Couffo.

Par ailleurs, les sociétés privées de microfinance ont mis l'accent sur leur profit maximisé au détriment de leur devoir social, en imposant aux bénéficiaires des taux élevés. On eût cru de l'usure. Les autorités politiques ont alors compris que pour permettre au système financier décentralisé d'appuyer les pauvres, il faut que l'Etat le subventionne. C'est dans ce contexte qu'est né en 2006 le Programme **MCPP** (Microcrédit aux Plus Pauvres).

Pour **PB**, les femmes et surtout les enfants, qui constituent les couches vulnérables, sont prioritaires.

Au nombre des objectifs du gouvernement du changement que sont l'accord de microcrédits aux plus pauvres, la lutte contre la pauvreté de façon générale, un accent particulier est mis sur le développement de la microfinance pour réduire la pauvreté. Deux actes significatifs concrétisent cette volonté politique :

- La création par décret N°2006-301 du 17 Juin 2006 du Fonds National de la Microfinance pour améliorer les conditions de vie des populations en donnant à chacun des moyens de se prendre en charge.
- La mise en œuvre du Programme de Microcrédit aux Plus Pauvres.

Malgré les efforts consentis, les investissements de Plan dans les communautés, l'engouement des bénéficiaires et l'espoir que cette microfinance a suscité, des critiques, des désenchantements et des désagréments commencent à se

manifester cinq ans après les interventions de Plan, et 3 ans après la mise en œuvre du Programme **M CPP**.

Le problème général qui se pose à Plan est celui de l'approche d'intervention qui ne colle pas à la mentalité, à la vision de nos populations à la base. En ce qui concerne le **M CPP**, il se pose le problème de la non-perception de son impact sur les bénéficiaires. C'est ce qui justifie notre engagement à apporter des solutions aux problèmes spécifiques liés à la problématique retenue.

Concernant Plan bénin, les problèmes spécifiques sont les suivants :

- l'éducation de leurs enfants ;
- l'insuffisance de communication ;

Du côté de **M CPP**, les problèmes spécifiques sont :

- la paupérisation de la cible ;
- le retard dans le renouvellement du crédit **M CPP** ;
- l'insuffisance de suivi du crédit **M CPP** par les **CP**.

Il y a donc des raisons suffisantes pour que le travail de recherche soit intitulé « Mentalité d'assistés sous-développement au Bénin: Approche critique des actions de Plan Bénin et du Microcrédit aux Plus Pauvres dans le département du Couffo ».

A₂- séquences de résolution de la problématique

Pour résoudre cette problématique, une démarche méthodologique de (onze) étapes est nécessaire.

- 1- Fixation des objectifs à atteindre ;
- 2- Identification des causes des différents problèmes ;
- 3- Formulation des hypothèses de recherche ;
- 4- Construction du Tableau de Bord de l'Etude (**TBE**) ;
- 5- Revue de la littérature ;
- 6- Choix de l'outil de mobilisation des données ;
- 7- Choix de l'outil de l'analyse des données ;
- 8- Mobilisation des données ;
- 9- Etablissement du diagnostic ;
- 10- Approches de solution
- 11- Condition de mise en œuvre des solutions.

B- OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE

Compte tenu des problèmes spécifiques à résoudre, il est important de fixer des objectifs à atteindre, d'émettre les hypothèses de travail et la méthodologie de recherche liée à la problématique de notre travail.

B₁- Objectifs

Avant d'énumérer les objectifs et les hypothèses de l'étude, il nous faut rappeler les problèmes auxquels nous voulons trouver des solutions. Il s'agit en fait d'un problème général et de problèmes spécifiques.

Le problème général est la non-perception des avantages des actions de **PB** et de **MCPP** sur les bénéficiaires.

Les problèmes spécifiques sont :

- ❖ Du côté de Plan :
 - La négligence des infrastructures et leur abandon ;
 - Le désengagement de certains parents ;
 - L'insuffisance de communication.
- ❖ Du côté de **M CPP** :
 - La paupérisation de la cible ;
 - Le retard dans le renouvellement du crédit **M CPP** ;
 - L'insuffisance de suivi de **M CPP** par les **CP**.

Les objectifs sont de deux ordres : l'objectif global et les objectifs spécifiques.

B₁- 1) Objectif global

Il est ici question d'analyser la contribution de **PB** au développement communautaire et celle de **M CPP** à la réduction de la pauvreté.

B₁- 2) Objectifs spécifiques selon chaque structure

Ici, il est question de rechercher les objectifs spécifiques au niveau de chaque structure. Ainsi,

Du côté de Plan Bénin, il est question de :

- rechercher la cause de la négligence des infrastructures
- rechercher les causes du désengagement des parents et de l'insuffisance d'éducation pour un changement de comportement.

Du côté de **M CPP**, il est question de :

- rechercher la cause de la persistance de la pauvreté des bénéficiaires.

- analyser les raisons du retard dans le renouvellement des microcrédits aux plus pauvres et celles de l'insuffisance de suivi.

NB : Il s'agit de proposer des conditions pour une amélioration du service **M CPP** et éduquer les populations à une prise de conscience dans l'éducation et la prise en charge des enfants.

B₂- Hypothèses de l'étude

Dans cette séquence, nous essayerons de présenter les causes et les hypothèses liées à chaque problème spécifique

B₂- 1) Causes et hypothèses liées au problème spécifique n°1 de chaque structure.

B₂- 1.1) Causes

Par rapport à Plan Bénin, il s'agit :

- de l'inadéquation entre les périodes choisies par l'**ONG** et le temps des activités champêtres des populations ;
- du mauvais choix du site où sont implantées la plupart des infrastructures.

Par rapport au M CPP, il s'agit :

- du faible revenu généré par l'activité des bénéficiaires ;
- de l'insuffisance du montant du crédit ;
- du détournement du crédit de son objet initial par les bénéficiaires.

B₂- 1.2) Hypothèses

Les enquêtes ont montré que les populations ne sont pas souvent d'accord avec le choix des sites d'implantation des infrastructures parce qu'elles ne sont pas suffisamment consultées, ce qui fait que certaines personnes se retirent complètement et continuent avec les anciennes habitudes. Par ailleurs, la désapprobation de la qualité de certaines infrastructures s'explique souvent par le fait que « ce sont les agents d'appui au développement qui imposent leur plan d'action ». Et enfin, la négligence constatée au niveau des parents s'explique par la nature des tout premiers contacts et promesses relatifs aux cibles (femmes et enfants surtout).

Concernant le **MCP**, le faible revenu généré par l'activité n'exclut pas tout à fait la paupérisation de la cible, car la plupart des bénéficiaires n'utilisent pas la totalité du crédit pour financer les **AGR** à cause d'autres multiples problèmes.

Quant à l'insuffisance du montant du crédit, cela semble expliquer le phénomène de la paupérisation. Mais si nous considérons un niveau de pauvreté absolu, trente mille francs (30.000FCFA) suffisent pour démarrer une activité. De plus, si le crédit est bien géré, ceci permettra aux bénéficiaires de réaliser des bénéfices pour améliorer progressivement leur niveau de vie.

Enfin, la paupérisation s'explique par le détournement du crédit de son objet initial par les bénéficiaires. En effet, le constat amer qui se fait est que la plupart des bénéficiaires, au lieu d'investir dans l'activité pour laquelle le crédit leur a été octroyé, s'adonnent plutôt à d'autres dépenses parallèles ou

carrément, vont éponger une dette antérieure, ou se font soigner avec le crédit dont elles ont bénéficié.

Au terme de ces analyses, nous pouvons retenir du côté de Plan que « le mauvais choix du temps des activités couplés avec la politique de réalisation des plans d'action explique la négligence constatée du côté des populations », tandis que du côté de **M CPP**, « la paupérisation de la cible est due au détournement du crédit de son objet initial par les bénéficiaires ».

B₂-2) Causes et hypothèses liées au problème spécifique n°2 de chaque structure.

B₂-2.1) Causes

Au niveau de Plan,

Le désengagement de certains parents peut s'expliquer par :

leur ignorance et/ou
leur pauvreté.

Au niveau de M CPP,

Le retard dans le renouvellement du crédit peut être dû :

- à l'insuffisance de financement par l'Etat
- au retard dans la mise à disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS**.

B₂-2.2) Hypothèses

A première vue, l'ignorance paraît justifier le désengagement des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants. Car ils sont dans une logique traditionnelle qui consiste à dire : « on n'a pas besoin d'aller à l'école avant de devenir ce qu'on est appelé à devenir ». Nous comprenons à ce propos qu'ils ignorent la place prépondérante de l'éducation qui est le socle de tout développement.

Mais la pauvreté des ménages justifie mieux le désengagement des parents qui s'intéressent peu à l'éducation des enfants. On peut retenir à l'issue de ces analyses que c'est essentiellement la pauvreté qui explique « le désengagement des parents vis-à-vis l'éducation de leurs enfants ».

On peut donc retenir que le désengagement des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants dans beaucoup de ménages du Couffo est dû à la pauvreté de ces ménages, alors que le retard dans le renouvellement de crédit est dû au retard de la mise à disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS**.

L'insuffisance de financement par l'Etat pourrait justifier le retard du renouvellement des Microcrédits aux Plus Pauvres, car nous pensons que si le financement est suffisant, le renouvellement des microcrédits devrait être automatique. Mais cela n'est pas évident dans la mesure où l'Etat ne peut initier un projet sans disposer des moyens nécessaires pour son accomplissement.

Quant au retard de la mise à disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS**, cela justifie normalement le retard dans le

renouvellement des microcrédits, car une fois les dossiers montés par les **CP**, les bénéficiaires attendent 3 ou 4 mois avant que le crédit ne soit mis à leur disposition. Il faut remarquer que tout ceci ralentit l'activité des bénéficiaires et les conduit dans une situation plus critique que celle de départ. Alors nous pouvons formuler la seconde hypothèse de la façon suivante : « le retard dans le renouvellement du crédit **MCPP** s'explique par le retard dans la mise à disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS** ».

B₂-3) Causes et hypothèses liées au problème spécifique n°3 de chaque structure.

B₂-3.1) Causes

Au niveau de Plan Bénin,

L'insuffisance de formation peut s'expliquer par:

- la mauvaise organisation des Agents d'Appui au développement ;
- le défaut de communication.

Au niveau de MCPP,

l'insuffisance du suivi peut être due :

- à l'absence de motivation des **CP** ;
- au manque de moyens pour la gestion du crédit **MCPP**.

B₂-3.2) Hypothèses

Nos enquêtes ont montré que la mauvaise organisation s'explique par le fait que les partenaires au développement ne respectent pas souvent les Programmes de Campagne pour un Changement de Comportement (**PCCC**). Et finalement le

nombre de rencontres prévues dans le document Plan peut faire cinq ou six fois le nombre de séances réellement tenues. Mais les analyses ont montré que l'insuffisance d'éducation ne s'explique pas forcément par une mauvaise organisation.

Le défaut de supports linguistiques paraît beaucoup plus justifier cette insuffisance d'éducation car les problèmes auxquels se trouvent confrontés animateurs et populations bénéficiaires se situent au niveau de la communication. En effet, les animateurs n'arrivent pas à motiver les populations, à les intéresser à leur sujet parce que le plus souvent, ce qu'on constate est que, les éducateurs ou animateurs des communautés ne parlent pas les mêmes idiomes que les bénéficiaires. Cela crée un climat de désintéressement, parfois même de dédain en ce sens que la communication n'est pas franche : le yoruba par exemple n'articule pas bien la langue adja, mais c'est peut-être lui qui vient en milieu adja pour l'éducation. De telles situations ne sont pas de nature à créer une bonne ambiance entre communautés et agents d'appui, et, partant, il y a à cet effet un écart entre eux, faute d'une bonne sensibilisation. Donc « l'inadéquation entre la langue des bénéficiaires et celle des agents d'appui » ne permet pas la communication pour une bonne éducation.

Le manque de motivation des **CP** pourrait justifier l'insuffisance de suivi du **M CPP**, parce que cette motivation à travers les primes aurait permis d'encourager les **CP** à bien faire leur travail. Seulement, l'instauration de ces primes ne suffit pas pour résoudre le problème.

En revanche, le manque de moyens matériels pour la gestion du **M CPP** explique clairement l'insuffisance de suivi du

MCPP, parce que pour qu'un ordre soit exécuté, il faut des hommes et des moyens. Ainsi, les moyens matériels étant insuffisants, les chargés de prêts ne pourront pas visiter les groupements pour suivre l'évolution de leurs activités afin de les aider dans la gestion du crédit. Alors on peut retenir l'hypothèse suivante : « le manque de moyens matériels pour la gestion du crédit **MCPP** ne permet pas un suivi rigoureux du crédit par les **CP** ».

Au terme de nos analyses, nous pouvons retenir du côté de Plan que l'inadéquation entre la langue des bénéficiaires et celle des agents d'appui explique « l'insuffisance d'éducation », alors que du côté de **MCPP**, « l'insuffisance du suivi » s'explique par le manque de motivation des **CP**.

II - REVUE DE LITTÉRATURE

Notre objectif est de passer en revue les diverses études et recherches ainsi que les travaux de terrain déjà effectués dans le domaine de notre étude, tout en faisant d'abord la clarification de quelques concepts de base.

A - CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE

A₁ - La notion de microcrédit

La notion de microcrédit a été différemment appréciée par les auteurs selon qu'il s'agit de la destination des fonds ou de la nature des conditionnalités.

Ainsi, selon **NTEZIYAREMYE** et al. (1996), le microcrédit est un prêt de faible montant octroyé aux populations vulnérables, à faibles revenus, exerçant des activités économiques et sociales de moindre importance, afin qu'elles puissent :

- augmenter leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie ;
- accroître leur productivité et leur efficacité ;
- développer leurs activités ;
- améliorer la gestion et leurs revenus ;
- réduire les risques auxquels elles sont exposées ;
- équilibrer leurs dépenses de consommation.

La littérature s'intéresse à la nature des activités de ces crédits et on en distingue deux types :

- le crédit productif pour une activité génératrice de revenu ;
- le crédit non productif qui permet la satisfaction des besoins fondamentaux (santé, logement, éducation, alimentation, etc.).

Dans ces essais d'explication de la notion du microcrédit, nous constatons l'absence des conditionnalités qui accompagnent sa réalisation. A ce sujet, **HULME** (1995) définit deux types de microcrédits, à savoir :

- le crédit mutuel désignant le système de crédit dont la garantie est fondée sur la mutualité des membres.
- le crédit solidaire correspondant au système de crédit dont la garantie sociale efficace réside dans la pression qui s'exerce au sein des petits groupes d'au moins trois personnes à travers la constitution de caution solidaire.

Ces explications sont complémentaires ; mais nous assistons aujourd'hui à l'octroi de crédits sans garantie initiale au sein de certains **COOPEC**.

A₂ - La notion de microfinance

Il est difficile de donner une définition exacte de la microfinance, qui corresponde au point de vue de tout le monde.

AGNIKPE A. (1998) a écrit qu'il est possible de retenir trois (03) catégories de définitions :

- Pour les praticiens, la microfinance de proximité est essentiellement caractérisée par la petitesse des montants sous forme d'épargne.
- Le législateur se contente de définir une institution mutualiste ou coopérative d'épargne et de crédit. A cet effet, l'alinéa 1 de l'article 2 de la loi **PARMEC** stipule que sont considérés comme « institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, des groupements de personnes dotées de la personnalité morale, sans but lucratif, à capital variable, fondés sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant principalement pour objet de collecter l'épargne de leurs membres et de leur consentir du crédit ».
- Enfin, pour les bailleurs de fonds, partenaires au développement, la microfinance est un outil qui permet de préparer les populations à faibles revenus à accéder au financement.

Ces trois (03) définitions traduisent les disparités qui transparaissent à travers la vision de la microfinance. Cependant, il convient de noter que toutes les définitions mettent l'accent sur :

- les populations à faibles revenus ;
- la spécificité de la microfinance par rapport au système bancaire ;
- le caractère instrumental de la microfinance.

On distingue aujourd'hui trois (03) grandes catégories **d'IMF** :

- les institutions d'épargne et de crédit ;
- les institutions de crédit direct ;
- les projets à volet microfinance.

A₃ - La pauvreté

La pauvreté est un phénomène social multidimensionnel dont la définition varie en fonction des spécificités socio-économiques et culturelles des pays.

Au Bénin, deux types d'étude ont permis d'établir le profil de pauvreté :

- les enquêtes légères auprès des ménages (**ELAM**) qui étudient la pauvreté dans les milieux urbains ;
- les enquêtes sur les conditions de vie des ménages en milieu rural (**ECVR**).

Ainsi, un ménage pauvre a été défini comme « celui dont la dépense annuelle est inférieure au seuil de pauvreté ». Le seuil de pauvreté faisant référence à la dépense minimale nécessaire d'un individu pour se procurer des biens

alimentaires qui respectent à la fois les normes nutritionnelles de la population considérée et pour acquérir des biens non alimentaires et accéder aux services publics essentiels. On considère aussi comme pauvre, toute personne vivant dans un ménage pauvre (**ELAM9 de 1999** et **ECVR de 1999 -2000**).

Du point de vue des besoins essentiels, le Rapport sur le Développement Humain (**RDH, 2001**), a défini la pauvreté comme un phénomène qui se traduit par le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins. Ce concept de privation va bien au-delà d'une insuffisance de revenus individuels : il comprend également les besoins de prestation élémentaires, de santé et d'éducation de base, ainsi que les services essentiels qui doivent être fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté.

A l'issue du Sommet mondial sur le développement social tenu en Mars 1995 à Copenhague, la pauvreté a été définie comme un phénomène qui se manifeste sous diverses formes : absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables : faim et malnutrition, mauvaise santé, analphabétisme, environnement insalubre, discrimination sociale et exclusion (**DSRP 2003**). Cette définition qui prend en compte le caractère multidimensionnel de la pauvreté, a l'avantage de mettre déjà en exergue les différents segments sur lesquels pourrait s'appuyer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

D'un autre côté, le professeur **Albert NOUHOUAYI** définit la pauvreté comme «un état de dénuement ou du moindre avoir dans lequel l'homme éprouve un grand déficit de moyens par

rapport aux besoins les plus élémentaires. C'est un manque ou une insuffisance de moyens de vivre. Il est un phénomène universel, dit-il, mais non nécessaire, car il y a un seuil de pauvreté qu'on ne doit pas dépasser. Cependant, lorsqu'elle s'idéologise et devient l'outil du sous-développement de notre être en dépassant l'avoir, c'est-à-dire un système de pensée dans lequel nous vivons, elle ne permet pas de changer.

Et, dit-il pour finir, certaines manières de penser, de considérer les valeurs empêchent aussi de rompre les chaînes de la pauvreté ; elle devient à cet effet fatalité»².

A4 - L'impact

L'impact est généralement défini comme l'ensemble des changements au niveau des bénéficiaires, attribuable à l'ensemble des **IMF**. Ces changements concernent :

- l'amélioration des conditions de vie des clients et de leurs familles ;
- l'élargissement des opportunités socio-économiques pour la communauté.
- Selon **GAUTHIER Y. (étude EVALUA, 2002)**, l'impact est un changement positif en profondeur dans les croyances, les valeurs, les attitudes, les actions, les relations et les structures qui se traduisent par un niveau d'existence supérieur pour l'individu et / ou la communauté.

² Albert **NOUHOUAYI**, *Les causes culturelles de l'idéologie de la pauvreté ou du sous-développement, conférence -débat à l'UAC, 08/12/09*

B- PRÉSENTATION ET INTERVENTIONS DES STRUCTURES.

B₁ - Présentation de MCPP et de PB

Pour aider le Couffo à sortir de l'ornière de son état de sous-développement, beaucoup de structures de développement s'y sont intéressées. Au nombre de celles-ci, nous retenons, pour notre recherche terrain, **MCPP** et **PB** que nous décrirons dans un premier temps avant d'en énumérer certaines interventions concrètes.

B₁-1 - Présentation de MCPP

La microfinance est aujourd'hui perçue à travers le monde comme un outil incontournable de développement à la base et de lutte contre la pauvreté.

Au nombre des priorités de l'actuel gouvernement, un accent particulier a été mis sur le développement de la microfinance pour contribuer à la réduction de la pauvreté et conduire à une croissance certaine.

- **Objectifs du programme MCPP.**

L'objectif général de ce programme est de rendre économiquement actives, à travers la mise en place de microcrédit et de divers services d'accompagnement, les populations les plus pauvres des 77 communes du Bénin.

Il a pour objectifs spécifiques :

- de définir à ces populations des services d'encadrement susceptibles de développer en elles une capacité de gestion d'activités génératrices de revenus ;

- de mettre à la disposition de celles-ci des microcrédits destinés au développement d'activités génératrices de revenus.

B₁-2) Présentation de PB

PB est une **ONG** Internationale née à partir de la guerre d'Espagne.

Il est une organisation de développement centrée sur l'enfant, sans affiliation confessionnelle, politique ou gouvernementale d'aucune sorte. Le parrainage des enfants constitue le fondement de l'organisation perçu comme un manque à gagner de la guerre.

Plan est présent dans 60 pays des cinq continents dont 45 pays de programme et 15 donateurs. C'est depuis 1995 que cette organisation s'est installée au Bénin et est en partenariat avec 97 communautés réparties dans les départements du Mono et du Couffo. Jusqu'en 2004, **PB** travaille avec 1950 familles, avec environ 2800 enfants parrainés.

Les domaines d'intervention de Plan sont : la santé, l'éducation, les moyens d'existence, l'habitat, l'établissement de relations et les droits des enfants.

La vision globale de Plan est celle d'un monde dans lequel tous les enfants pourraient pleinement s'épanouir et se réaliser au sein de sociétés respectueuses des droits et de la dignité des personnes.

B₂ – Les interventions de MCPP et de PB

B₂- 1) Les interventions de MCPP

MARTIN F. (2003) estime qu'en aucune façon les **IMF** ne peuvent prétendre jouer le rôle de la lutte contre la pauvreté. A force de leur assigner des objectifs qu'ils ne peuvent atteindre, on contribue à les décrédibiliser aux yeux de tous. Il invite les bailleurs à prendre d'autres voies pour lutter contre la pauvreté. Il cite par exemple le développement des services sociaux dont les plus pauvres ont le plus besoin et appelle, à cet effet, les partenaires au développement à inscrire leurs actions dans l'appui budgétaire aux gouvernements en place. Pour **HULME (1995) et MOSLEY (1996)**, les institutions qui contribuent avec succès à la réduction de la pauvreté, sont particulièrement efficaces dans l'amélioration du statut des segments intermédiaires et supérieurs de la population pauvre. En revanche, les personnes se trouvant en-dessous du seuil de pauvreté voient leur situation se détériorer après avoir bénéficié d'un crédit.

Par ailleurs, ceux qui répondent correctement à la question, trouvent que la microfinance est le moyen sûr pour sortir les pauvres de leur misère ; certains prennent le miracle de la **GRAMEEN BANK de BANGLADESH**, inspiré par le **Docteur YUNUS M.**, pour exemple. En effet, comme l'ont souligné **GERMIDIS D. et al. (1991)**, cet économiste, par sa brillante recherche sur les causes de la pauvreté des paysans sans terre du **BANGLADESH** (son pays), a montré que le crédit aux pauvres ne constitue pas une entreprise impossible. Pour

lui, la microfinance donne la possibilité aux pauvres de se lancer dans des entreprises productrices de revenus, si petites soient-elles, et de sortir du cercle vicieux "faible revenu - faible épargne - faible investissement". Selon **KORNERUP C. (1999)**, par une multitude de petits prêts et des facilités d'épargne qu'elle assure à ceux qui sont exclus des circuits financiers commerciaux, la microfinance est devenue un outil clef dans le combat contre la pauvreté. L'accès à ces facilités représente pour les femmes et les hommes pauvres la possibilité de jouer un rôle actif dans leur économie, de devenir des entrepreneurs, de disposer d'un revenu et donc d'un pouvoir d'achat améliorant leur reconnaissance sociale. De même, **GENTIL D. (2001)** dira qu'il est admis, dans la majorité des cas, que le recours à la microfinance peut être compris comme un outil de maintien "de la tête hors de l'eau", voire d'amélioration de la situation des pauvres. **KPADONOU M. (2005)** fera observer que la microfinance joue un rôle déterminant dans le développement économique et social des **PVD** ; non seulement elle permet aux **PME** de développer leurs activités génératrices de revenus, mais elle permet aussi aux populations de réduire la misère dans laquelle elles vivent. Avec le **Docteur ADAMS D. (1991)**, on a vu se développer deux écoles de pensée : il s'agit, d'une part, des partisans de l'approche "Projet crédit" et, d'autre part, des partisans de l'approche "performance du marché".

Pour les partisans de la première approche, les **IMF** constituent un remède miracle dont une seule injection de leur service, permettra de faire disparaître la pauvreté.

Les partisans de l'approche « performance du marché » pensent que le fait de faire un seul prêt à des individus, a peu d'effet sur leur bien-être. On peut conclure pour dire que l'adéquation d'un système financier doit être jugée sur sa capacité à fournir des services financiers durables à un grand nombre de personnes et ce, pendant longtemps.

On comprend par là que les deux écoles ne considèrent pas la microfinance de la même manière ; mais elles partagent la même option selon laquelle le crédit est un facteur indispensable au développement et donc pour réduire la pauvreté. **DUBLIN J. (1994)**, abondant un peu dans le même sens que les partisans de la deuxième approche, a montré que l'un des services importants que les **IMF** puissent rendre à leurs membres est de mettre à leur disposition des services financiers adaptés à leurs besoins. Selon lui, les prêts consentis par les **IMF** doivent être adaptés afin de répondre aux besoins et aux possibilités de l'emprunteur et non de façon à faire gagner aux institutions la plus grande quantité possible d'argent sous forme d'intérêt. Il souligne en outre que les **IMF** doivent permettre aux populations pauvres de trouver un moyen d'obtenir le crédit dont elles avaient tant besoin pour simplement assurer leur propre subsistance et celle de leurs familles.

Les membres du jury du **Nobel** affirment que le microcrédit est « un instrument fort efficace de libération des pauvres, en particulier des femmes ». Lutter contre la pauvreté et plaider pour un développement par le bas sont des objectifs tout à fait légitimes.

Les adversaires du crédit bon marché soutiennent que les **IMF** doivent être rentables. A ce titre, **ADAMS W. D. (1991)** affirme que « ...pour que les **IMF** soient efficaces, pour qu'elles agissent de façon équitable, pour qu'elles continuent à grandir et pour qu'elles offrent des services durables, il faut absolument qu'elles pratiquent des taux d'intérêt réels positifs sur les prêts. Les décideurs qui continuent à maintenir les taux réels bas ou, négatifs, pour les transactions financières formelles, condamnent un système qui doit continuellement rechercher des subventions pour vivre... »². Pour cet auteur, le crédit subventionné est extrêmement injuste. Dans le même sens, **ROBINSON (1994)** écrit que « ...les taux d'intérêts subventionnés suscitent une demande excessive qui peut conduire à une forme d'usure. Cela aboutit à des impayés importants, génère des pertes tant pour les institutions financières que pour le gouvernement ou les bailleurs de fonds ; ce qui, en conséquence, entrave le développement d'institutions rentables et durables... » (Citée par le **RDH ; PNUD, 2003**).

Quant aux partisans du crédit bon marché, leur opinion est qu'un crédit ne peut être bénéfique aux pauvres s'il est trop cher. A titre illustratif, **YOUSSOUFOU C.** a écrit que pour ceux-ci : « ...un client très pauvre demande un prêt non pas pour augmenter ses revenus, mais pour gérer sa vulnérabilité. Des taux d'intérêt élevés contribueraient davantage à aggraver sa situation plutôt qu'à l'améliorer. Autrement dit, les taux d'intérêt constituent un obstacle à l'accès des populations pauvres au

² ADAMS W. D., 1991

crédit... »³. Aussi, **CALKINS et al. (1991)** ont-ils écrit que, pour permettre aux petits producteurs agricoles d'accéder à un crédit qu'ils seront en mesure de rembourser, il est indispensable de leur donner un crédit à faible taux d'intérêt pour compenser toutes les distorsions qui influencent leur environnement agro économique. On peut donc comprendre que pour les partisans du crédit bon marché, il faut plutôt prêter aux pauvres à des taux d'intérêt très bas, voire sans intérêt, car non seulement ils sont pauvres, mais aussi la rentabilité des petits investissements est généralement faible. Etant donné que la viabilité des **IMF** dépend essentiellement de l'intérêt perçu sur les emprunteurs et qu'elles ont pour mission de faciliter l'accès au financement pour toutes les personnes à faibles revenus, donc les pauvres, nous pensons, comme l'a souligné **DUBLIN J.**, qu'elles doivent s'organiser pour réduire les coûts de leurs opérations plutôt que de fonctionner sans taux.

En revanche, affirmer que le microcrédit y contribue fortement est totalement erroné. Toutes les études d'impact sérieuses donnent le même résultat : le microcrédit améliore la gestion des budgets familiaux et stabilise de petites activités entrepreneuriales. En cela, il est fort utile. Il ne lutte pas pour autant contre la pauvreté et il ne peut pas y prétendre. Le potentiel entrepreneurial des pauvres est beaucoup plus limité que ne le prétendent les promoteurs du microcrédit. Quand bien même les pauvres se transforment en entrepreneurs, s'imaginer que le marché puisse s'étendre à l'infini et offrir une place à chaque pauvre est tout aussi illusoire. Les exemples de

³ YOUSOUFOU C. *Jeune Afrique Economie*, JAE, N°358 octobre 2004, page 95

saturation rapide de marchés locaux suite à des initiatives financées par le microcrédit sont légion.

L'essentiel du microcrédit est utilisé pour des dépenses d'urgence (santé, alimentation) ou pour améliorer l'habitat. En cela, il est indispensable. Contrairement aux idées reçues, ces dépenses priment sur les investissements productifs. Par ailleurs, les plus pauvres sont dans l'incapacité de prendre des risques élevés. Le microcrédit peut conduire au surendettement et générer de ce fait plus de drames que d'espoirs.

Venons-en maintenant au développement « à la base ». En misant sur la « participation » de leurs clients et sur le principe du prêt collectif solidaire, nombre d'organisations de microcrédit ont bel et bien pour objectif de renforcer les sociétés civiles locales. L'effet est loin d'être automatique. Faute d'éducation mais aussi de temps, les pauvres ont du mal à s'approprier des règles de gestion de plus en plus complexes.

Ils sont finalement très peu à prendre la parole et ils sont exclus, de fait, de la gouvernance des organismes de microfinance. Les vertus démocratiques du prêt collectif sont, elles aussi, fort limitées. L'auto-organisation ne s'improvise pas. Les pauvres, plus que quiconque, ont besoin de services financiers d'épargne, d'assurance, de garantie et de transfert. Le microcrédit est nécessaire et remettre en cause sa légitimité serait un retour en arrière. Mais dans le long combat contre la pauvreté, les exclusions et les inégalités jouent contre les immenses besoins en matière d'amélioration des infrastructures de santé, d'éducation, d'eau potable et de communication. Le microcrédit ne peut être pensé que comme un outil complémentaire d'actions publiques volontaristes de réduction

des inégalités. Pour l'instant, celles-ci font largement défaut alors que les discriminations et les marginalisations sont les causes fondamentales de la pauvreté.

B₂-2) Les interventions de PB

L'éducation et la santé, à vrai dire, constituent, dans la vision de Plan, les points focaux de l'existence humaine et la base du développement de chacun et de tous, bien que cette institution intervienne aussi dans le domaine de la sécurité alimentaire et autre.

B₂-2.1) L'éducation

Qu'est-ce que l'éducation ?

Du latin *educare*, le mot éducation désigne "l'action d'introduire des connaissances dans la tête de quelqu'un, lui inculquer des savoirs". Pour Célestin **NEKPO**, "l'Education est la tête de pont incontournable, particulièrement dans toutes les sociétés modernes du monde contemporain, qui s'efforcent de tourner le dos à la misère technique". Selon lui, il faut accorder la « Priorité à l'éducation ! » (*Education et culture*,) page 77.

Parlant de l'éducation, nous devons voir le dollar est loin des deux ordres : l'éducation informelle et l'éducation formel ou au le. **PB** s'occupe des deux volets dans ses interventions.

En effet, du côté informel, cette institution a initié et rendu fonctionnelles des structures d'alphabétisation dans certaines communautés (**voir photo N°f**) comme celle d'Agbago (Commune de Klouékanmè) ; Sinlita (Commune d'Aplahoué) ; Zamè (Commune d'Aplahoué) ; Hévi (Commune d'Aplahoué).



Photo f : Photo montrant une séance d’alphabétisation (village Wakpé)

Dans ce sens, des maîtres alphabétiseurs ont été recrutés, recyclés ou formés par le Centre intercommunautaire pour l’éducation et la formation en langues nationales (**CIEFEN**) avec certains matériels rendus disponibles pour initier vieux et jeunes à l’apprentissage des langues locales et étrangères. Cela n’a pas fait long feu. Pourquoi ? Les raisons sont à exposer plus loin dans les approches d’intervention.

Du côté de l’éducation formelle, les actions menées sont plus parlantes mais soutenues par une approche plus passive que scientifique. En effet, depuis **2005**, les prestations de Plan Bénin en éducation formelle deviennent une priorité sans pareille : construction des bâtiments servant de salles de classes, dotation en mobiliers et matériels didactiques dans les **EPP** et les **CEG (photo n°k)**, renforcement de capacités, dans la plupart des cas, du personnel enseignant disponible, dans l’ultime but d’aider les apprenants à mieux construire leur savoir. Chose plus sensible, des enfants sont pris en compte carrément par **l’ONG** : construction de salles de cours,

fournitures scolaires, etc ne faisaient plus l'affaire de certains parents dont les enfants sont identifiés sur des critères peu connus des observateurs externes (**Voir photo k'**).



Photo k : Dotation d'une école par Plan.
Bénéficiaire : EPP DJOWE (Arrondissement de GODOHOU) :
25Km du chef-lieu de la Commune.



Photo k' : Dotation d'un bâtiment par Plan.
Bénéficiaire : CEG1 DJAKOTOMEY (Arrondissement de
DJAKOTOMEY I) / COMMUNE DE DJAKOTOMEY

Tous ces efforts consentis auraient pour finalité d'aider les parents pauvres et devraient être une occasion de prise de conscience de ceux-ci. Mais tel a-t-il été le cas jusqu'en 2007 ? Autrement dit, n'y a-t-il pas eu un concours à la paresse, à la négligence et à la fuite de responsabilité de certains parents ? Le fait est là. Il se trouve à cet effet que beaucoup déclarent leurs enfants orphelins auprès des représentants des **ONG** les plus influents et les plus écoutés, en vue d'un recrutement de leurs enfants pour raison de pauvreté. Nous y reviendrons dans la deuxième partie de notre travail. Un autre secteur d'intervention aussi sensible que l'éducation, c'est la santé.

B2- 2.2) La santé

Un proverbe chinois dit qu' « il n'y a pas d'homme sans santé ; et il n'y pas de développement sans homme ». On comprend à cet effet que « la santé passe avant tout ». Elle ne constitue pas moins une priorité de **PB**. entre **2001 et 2007**, l'**ONG** rendait déjà disponibles des médicaments dans les "Unités Villageoises de Santé" (**UVS**) (**photo n°L**) dans les communautés partenaires.



Photo L : UVS de WAKPE : 37Km de HZ d'Aplahoué 36



Photo L' : Photo montrant les responsables et le domaine de l'UVS de WAKPE / GODOHOU

Ces **UVS**, dotées tantôt d'infirmiers ou infirmières d'Etat en chômage, tantôt d'aides-soignants recyclés, permettaient de prendre en charge des soins de santé primaires en attendant les relais vers les **CSA** ou **CSC**. En dehors de ces efforts, l'**ONG** rend disponibles certains médecins dans les **CSC** et **CSA** pour prendre en charge des cas graves. Mais chose paradoxale, les enquêtes de terrain montrent que ni les **UVS**, ni les **CSA** et **CSC** ne sont fréquentés à hauteur des problèmes et cas de maladies rencontrés dans les communautés, malgré la réduction des coûts hospitaliers. Comment peut-on expliquer une telle situation ? Nous chercherons les raisons dans les lignes à venir.

Par ailleurs, l'environnement sain et la disponibilité en eau potable constituent des points sensibles qui préoccupent **PB**. En effet, pour permettre aux populations de jouir d'une santé moyenne, des projets de latrines ont été mis en œuvre dans certains villages (**voir photo n°m**). Mais qu'en est-il resté comme souvenir ?



Photo m : Photo de latrine fonctionnelle (Village de Totchikémè)
Arrondissement de GODOHOU

La structure connue dans ce domaine est le **CREPA**, financée par **PB**, dont les efforts se sont avérés vains sur les **80%** des infrastructures installées. Car les populations, au lieu d'utiliser les latrines, préfèrent la défécation à l'air libre (**voir photo n°o**).



Photo O : Latrine inutilisable (Village de Madankanmè)
Arrondissement de MADRE/Commune de DOGBO

Pourquoi une telle situation ? En quoi consiste-t-elle ? Autrement dit, l'option pour un environnement malsain, malgré l'existence des latrines, ne traduit-elle pas simplement un degré d'ignorance que les agents d'appui au développement n'ont pas

su combattre en les bénéficiaires ? Nous y reviendrons dans la deuxième partie du travail.

D'un autre côté, un adage populaire n'a-t-il pas raison de dire que « l'eau, c'est la vie... » ? Mais il ne s'agit pas de n'importe quelle eau. Dans le cas d'espèce, Plan Bénin a installé des infrastructures comme **FPM**, **AEV**, **PGD** pour desservir les communautés (**voir photo n°i**).



Photo i : Point d'eau de Takpatchiomè / GODOHOU (Commune d'Aplahoué)

Ici, les communautés bénéficiaires sont légion. Mais, chose étonnante aujourd'hui, nous assistons à l'apparition d'éléphants blancs. Qu'est-ce qui peut être à la base de cette négligence aussi criarde ? Les enquêtes ont montré que l'éducation n'est pas ce qu'il faut de la part des **AP** pour changer le comportement des bénéficiaires afin que ceux-ci puissent boire l'eau potable et savoir qu'il faut dans tous les cas maintenir les infrastructures en bon état. Au total, nous pouvons retenir que des efforts louables sont faits par **M CPP** et **PB** pour réduire la souffrance et la pauvreté dans les communautés du Couffo. Mais à plusieurs niveaux, il y a beaucoup de choses qui laissent à désirer.

Toutes ces recherches n'ont été possibles que grâce à une méthodologie.

CHAPITRE II : **METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Notre méthodologie comporte deux dimensions : une dimension théorique et une dimension pratique.

I - PHASES THÉORIQUES

Il s'agit de l'approche théorique qui, grâce aux diverses recherches documentaires, nous a permis de disposer d'un certain nombre d'éléments qu'il faudra au besoin compléter.

II - PHASES PRATIQUES

Elles nous permettront de mettre en exergue la méthode d'enquête envisagée. A cet effet, nous avons plusieurs étapes dont :

- l'objectif de la collecte des données ;
- le cadre d'enquête et la population-mère ;
- la nature de la collecte des données ;
- l'échantillonnage ;
- la spécification des données à mobiliser ;
- la conception des questionnaires,
- les techniques de dépouillement ;
- les outils et la présentation des données ;
- la stratégie de vérification des données.

A - L'OBJECTIF DE LA COLLECTE DES DONNÉES

Afin de pouvoir disposer d'éléments utiles à notre étude, nous avons effectué des enquêtes. L'objectif de la collecte des

données est de faciliter la vérification des différentes hypothèses formulées dans notre travail de recherche.

En d'autres termes, nos enquêtes nous permettront de voir si :

A₁- Au niveau de Microcrédit aux Plus Pauvres,

- la paupérisation de la cible est due au détournement du crédit de son objet initial par les bénéficiaires ;
- le retard dans le renouvellement des microcrédits est dû au retard dans la mise à disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS** ;
- l'insuffisance de suivi du crédit **MCP** par les **CP** est due à l'insuffisance des moyens matériels pour la gestion du **MCP**.

A₂- Au niveau de Plan Bénin,

- La négligence des séances de réunions et des infrastructures est due à l'inadéquation entre les programmes Plan et les préoccupations des populations ;
- Le désengagement de certains parents est dû à la pauvreté des ménages ;
- L'insuffisance de sensibilisation est due au défaut de communication.

B - LE CADRE DE L'ENQUÊTE ET LA POPULATION- MÈRE

B₁ - Au niveau du Microcrédit aux Plus Pauvres.

La ville de **Lokossa** a été choisie comme cadre de réalisation de nos enquêtes en raison :

- de la forte concentration de la population ;
- de l'implantation du siège de la **CLCAM Mono-Couffo** ;
- du temps et des moyens limités dont nous disposons.

B₂- Au niveau de Plan Bénin.

Quelques communautés bénéficiaires sont ciblées en raison :

- du mauvais ou du bon état dans lequel se trouvent les infrastructures dont elles ont bénéficié;
- de quelques bâtiments construits dans les **EPP** et **CEG** ainsi que du mobilier.

Les données nécessaires à notre étude se trouvant au niveau des groupements et du personnel d'exploitation de la **CLCAM** d'une part et des préoccupations de **Plan Bénin** d'autre part, notre population-mère se compose :

- de groupements bénéficiaires du **Microcrédit aux Plus Pauvres** ;
- des chargés de prêt ;
- des ménages pauvres ;
- des couches vulnérables.

C - LA NATURE DE L'ENQUÊTE.

Pour vérifier les différentes hypothèses formulées, nous avons effectué deux types d'enquêtes : une enquête interne à caractère qualitatif adressée au personnel de la **CLCAM** ainsi qu'aux comités de gestion des infrastructures et structures d'appui à l'éducation et à la santé (grâce à un guide d'entretien) et une autre, à caractère quantitatif, adressée aux échantillons bénéficiaires (voir fiches d'enquêtes).

D- L'ÉCHANTILLONNAGE.

Un échantillon est un sous-ensemble d'éléments choisis dans un ensemble plus étendu, susceptible de refléter les caractéristiques de ce dernier.

Il s'agit ici d'une enquête portée sur un échantillon de 150 bénéficiaires pris au hasard et représentant la population-mère choisie dans la ville de **Lokossa** dans le cadre de **MCPP**. Et quelques personnes ressources, ménages et élus locaux dans le cas de **PB**.

Quant au personnel, nous avons retenu les quatre chargés de prêt et le superviseur de crédit, ainsi que les responsables des comités de gestion installés.

D₁- La spécification des données à mobiliser.

Les données à mobiliser à travers nos enquêtes concernent :

- l'opinion des bénéficiaires du **MCP** sur ce programme ainsi que des communautés et couches vulnérables selon la vision de **P** ;
- leur avis sur ce programme ou sur les infrastructures et appuis de toute nature en tant qu'outils et moyens de réduction de la pauvreté.

D₂- La conception des questionnaires.

Afin de permettre une bonne compréhension des questions, le questionnaire a été conçu par rapport à nos problèmes spécifiques. Toutefois, pour des raisons de clarté et de précision, nous avons travaillé avec les questions fondamentales sur les différents questionnaires élaborés (Voir annexe).

D₃- La technique de dépouillement.

Le dépouillement des questionnaires de nos différentes enquêtes se fera de façon manuelle et certains résultats seront présentés sous forme de tableaux. Quant aux données qualitatives recueillies, elles seront restituées par catégories.

D₄- Les outils d'analyse.

Pour l'analyse, nous nous sommes servis de tableaux qui sont des regroupements synthétiques des informations recueillies que nous avons interprétées. Cela nous a permis d'avoir une bonne appréciation des résultats, aussi bien au niveau de **MCP** qu'au niveau de Plan.

D₅- La stratégie de vérification des hypothèses.

D₅-1) Au niveau de MCPP.

D'après l'**hypothèse N°1**, la paupérisation de la cible est due au détournement du crédit de son objet initial par les bénéficiaires. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur les **questionnaires N°2** adressés aux bénéficiaires. La réponse qui aura la fréquence la plus élevée sera retenue (**voir tableau N°2**).

D'après l'**hypothèse N°2**, le retard dans le renouvellement des microcrédits aux plus pauvres est dû au retard dans la mise à disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS**. Le **questionnaire N°3** adressé aux chargés de prêt nous permettra de vérifier cette hypothèse. (**Voir tableaux N°3 et N°5**)

D'après l'**hypothèse N°3**, l'insuffisance de suivi du crédit **MCPP** est due au manque de moyens matériels. Le questionnaire N°1 adressé aux bénéficiaires nous permettra de vérifier cette hypothèse. Ainsi la réponse qui aura la fréquence la plus élevée permettra de valider ou de rejeter l'hypothèse formulée (**voir tableau N°4**).

D₅-2) Au niveau de PB

- L'**hypothèse N°1** est retenue après que le **questionnaire n°A** a été administré. A cet effet, les tendances sont allées dans le sens où les partenaires au développement ne consultent pas suffisamment les populations bénéficiaires qui sont appelées à être propriétaires des infrastructures.

- **L'hypothèse N°2**, relative au désengagement des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants, a été vérifiée après avoir adressé le **questionnaire n°B** à certains ménages pauvres. Les réponses sont allées beaucoup plus, à cet effet, dans le sens où la plupart des parents ne disposent pas de moyens financiers pour répondre aux besoins de leurs enfants.

- **D'après l'hypothèse N°3**, l'insuffisance de sensibilisation serait due à l'inadéquation entre la langue des agents d'appui et celle des communautés bénéficiaires. Cette hypothèse est retenue après que le **questionnaire n°C** a été administré.

Le résultat ou le constat auquel nous sommes parvenus est que, faute d'une approche adéquate d'intervention de **PB** et de **MCPP**, leurs aides pour la lutte contre la pauvreté ont contribué au développement du sous-développement des populations et bénéficiaires.

E- PRÉSENTATION, ANALYSE DES RÉSULTATS ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES.

Nous avons à présenter, à analyser et à vérifier dans cette rubrique les résultats de nos enquêtes au niveau de Plan et de **MCPP**. Les conclusions de nos analyses nous permettront de suggérer de nouvelles pistes pour un développement autocentré.

E1- Au niveau de PB,

- **L'hypothèse N°1** est vérifiée après administration du **questionnaire N°A**.

Tableau N°1 : Vérification de la raison de la négligence des infrastructures et séances de réunions.

Libellé	Nombre interviewé	Taux %
Oui	14	14 %
Non	86	86 %
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

A la lecture de ce tableau, on constate que c'est quatorze personnes sur cent qui ont dit que l'avis de la population est recueilli relativement aux sites d'implantation des infrastructures et infrastructures communautaires. Cela justifie la négligence des infrastructures constatée dans certains villages où Plan travaille : d'où la vérification de **l'hypothèse N°1**.

- **L'hypothèse N°2** est vérifiée après administration du **questionnaire N°3**.

Tableau N°2 : Vérification de la raison du désengagement des parents vis-à-vis de la scolarisation des enfants et de la sécurité alimentaire.

Libellé	Nombre d'enquêtés	Taux %
Oui	25	25 %
Non	75	75 %
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

Ce tableau montre que 75 % des enquêtés ont déclaré leur incapacité à faire face aux situations scolaires et alimentaires de leurs enfants si le programme Plan venait à terme. Ainsi l'hypothèse selon laquelle la pauvreté justifie le désengagement des parents est vérifiée.

- **L'hypothèse N°3** : administration du **questionnaire N°C**.

Tableau N°3 : vérification des causes de l'insuffisance de communication

Libellé	La population	Taux %
Oui	87	87 %
Non	13	13 %
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

A partir de la lecture de ce tableau, il se trouve que 87 % de la population pensent que la communication n'est pas franche entre les **PR** ou les **PD** et les communautés rurales. Nous en déduisons la justification de l'hypothèse selon laquelle le support linguistique fait défaut lors des entretiens.

E2- Au niveau de MCPP.

- **L'hypothèse N°1** est vérifiée après administration du questionnaire N°2.

Tableau N°4 : Vérification des causes de la paupérisation de la cible.

Libellé	Bénéficiaires	Taux %
Oui	85	85 %
Non	15	15 %
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

A partir de la lecture de ce tableau, nous voyons que 85% des bénéficiaires ont utilisé leur crédit pour d'autres fins. Et c'est quinze (15) bénéficiaires sur cent (100) qui ont géré le crédit pour l'objet initial. Or la gestion du crédit pour les **AGR** vise la réduction de la pauvreté. Donc l'hypothèse du détournement du crédit comme cause de la paupérisation de la

cible est vérifiée : cette situation renvoie à l'insuffisance de suivi de la part des **CP**.

- **L'hypothèse N°2** est vérifiée après administration du questionnaire N°3.

Tableau N°5 : Vérification de la non disposition des fonds à la **CLCAM** par la **BRS**.

Libellé	Aux membres de la CLCAM	Taux %
Oui	16	16%
Non	84	84%
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

A partir de la lecture de ce tableau, nous voyons que **84%** des bénéficiaires n'ont pas géré les fonds pour l'objet initial. Ceci serait dû à l'insuffisance de suivi de ceux-ci par les **CP**. La **CLCAM** a, à cet effet, des difficultés pour recouvrer les crédits alloués auxdits bénéficiaires. Ceci dit, la **BRS** n'est plus, par conséquent, prête à disposer des fonds à la **CLCAM**. D'où la vérification de **l'hypothèse N°2**

- **L'hypothèse N°3** est vérifiée après administration du questionnaire N°2.

Tableau N°6 : Vérification de l'insuffisance du suivi du crédit **MCP**.

Libellé	Aux CP	Taux %
Oui	18	18 %
Non	82	82 %
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

Ce tableau montre que **82 CP sur 100** ne sont pas satisfaits de leurs conditions de vie, et ne sont pas à cet effet motivés pour suivre les bénéficiaires de crédit afin que ceux-ci se gardent de le détourner de l'objet initial.

Donc l'hypothèse relative au manque de moyens matériels pour motiver les **CP** est vérifiée.

Tableau N°7 : Vérification du retard dans la mise des fonds à la disposition de la **CLCAM**.

Libellé	BRS	Taux %
Oui	20	20 %
Non	80	80 %
Total	100	100 %

Source : nos enquêtes

Ce tableau nous a permis de comprendre que si la **CLCAM** ne trouve pas à temps les fonds au profit des bénéficiaires, c'est pour deux raisons fondamentales.

D'abord, les **CP** chargés des courriers ne sont pas matériellement motivés.

Ensuite, la **BRS** met trop de temps à disposer les fonds à la **CLCAM**, parce que celle-ci est déçue par la lenteur caractéristique du remboursement des crédits par les bénéficiaires.

Remarque : Il ressort de toutes ces recherches et analyses faites que le projet de développement entrepris n'a pas abouti. Cependant il a aidé les populations à faire face à certaines difficultés.

DEUXIEME PARTIE

DE L'IDEE DE DEVELOPPEMENT A L'ILLUSION

Le rêve de départ des structures partenaires au développement est d'aider les communautés à quitter leur niveau de sous-développement pour répondre aux exigences moyennes en matière d'éducation, de santé, de renforcement de capacités des **GF**, de construction des infrastructures, d'eau potable, etc. Mais les approches d'intervention n'ont pas correspondu aux désirs des populations. Par conséquent, les résultats sont ce que nous voyons aujourd'hui. Quelles pourraient être, à cet effet, les approches de solution pour un développement autocentré des communautés ?

CHAPITRE III :

APPROCHES D'INTERVENTION ET PROBLEMES.

Le Microcrédit aux plus pauvres et Plan Bénin n'ont pas les mêmes approches. Pour cela, il importe de les étudier séparément afin de faire ressortir les forces et les faiblesses à chaque niveau.

I - APPROCHES D'INTERVENTION DE PLAN BÉNIN :

Développement Communautaire Centré sur l'Enfant (DCCE)

Neuf (09) composantes concourent, à cet effet, à définir l'approche d'intervention de Plan Bénin dans les communautés rurales du Couffo. Mais nous procéderons à un résumé succinct pouvant nous donner une vue d'ensemble de cette approche.

A- COMPREHENSION DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), il y a eu neuf (09) traités internationaux majeurs sur les humains. Il s'agit de :

- Convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale (1965) ;
- Protocole international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966) ;
- Protocole international sur les droits civils et politiques (1966) ;
- Convention relative à l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1979) ;

- Convention contre les tortures et les autres traitements et punitions cruels, inhumains ou dégradants **(1984)**
- Convention sur les droits de l'enfant **(1989)**
- Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles **(1990)** ;
- Convention internationale pour la protection de toute personne contre la disparition forcée **(2006)** ;
- Convention sur les droits des personnes vivant avec des handicaps **(2006)**

B- LA NON-DISCRIMINATION

Plan intervient dans les communautés pour aider à lutter contre la discrimination sous toutes ses formes : voilée ou dévoilée. La discrimination existe sous des formes multiples à savoir : raciale, ethnique, religieuse, sexuelle, par rapport à l'état de santé physique ou mentale. Elle ne crée pas des climats de convivialité entre les membres d'une même communauté ou de différentes communautés. Mais la question qui se pose est de savoir si les actions sont menées de façon rigoureuse pour lutter contre un tel phénomène.

C - LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DES AYANTS DROITS ET DES GARANTS DES DROITS

- Tout être humain est un ayant droit. Cependant la spécificité des droits de l'enfant est que le concept de la capacité graduelle des enfants nuance la relation entre l'enfant et ses parents, gardiens et tuteurs légaux par rapport à la

réclamation des droits. Pendant que l'enfant grandit et croît en maturité, les parents sont censés le guider dans l'exercice de ses droits afin qu'il prenne progressivement des responsabilités en tant que son propre défenseur.

- Les institutions et les personnes ont l'obligation d'assurer que les droits des enfants sont respectés, protégés et réalisés. Le premier garant des droits est l'Etat. Cependant les parents, les tuteurs, les familles et les organisations de la société civile ont une co-responsabilité pour promouvoir et protéger les droits des enfants. Mais ces droits sont-ils vraiment promus et protégés ? Telle est l'une des questions préoccupantes relatives à la vie des enfants.

D - LE PARTENARIAT

Le partenariat est une relation entre au moins deux organisations dans le but de réaliser des résultats engageants, avec des responsabilités partagées. Les parties impliquées ont généralement une vision commune et des valeurs partagées. Chaque partie apporte une contribution de valeur et tout est formellement défini par un accord. Il en est de même des ressources, des responsabilités et influences mutuelles. Lorsqu'il y a des risques évidents, ils sont clairement définis et formulés avec une déclaration de responsabilité et d'engagement. Les relations, de long terme, vont généralement au-delà d'une certaine période et le niveau de l'intensité des engagements peut varier au cours de la vie du partenariat.

E - L'APPROCHE MULTINIVEAU

Cette approche multiniveau se définit comme une approche d'intervention qui cible tous les niveaux ayant une quelconque influence sur la vie et le bien-être des enfants afin d'assurer que leurs droits soient promus et respectés. Ainsi, Plan Bénin intervient au niveau des communautés, des villages, des responsables des communes, au niveau national (gouvernements nationaux et locaux, responsables des institutions et parlementaires), mais aussi international (organisations Plan africaines, sous-régionales et internationales)

F - LA PARTICIPATION, SURTOUT DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'une des préoccupations de Plan Bénin est d'impliquer de façon équitable et active tous les acteurs dans la formulation des politiques et stratégies de développement, ainsi que dans l'analyse, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités de développement. La participation des enfants dans les décisions et actions qui affectent leur vie, est reconnue comme un droit cardinal dans l'article 12 de la Convention des Nations-Unies sur les droits des enfants (personnes âgées de 0 à 18 ans) ; des jeunes (de 15 à 25 ans). Cependant, quelle est la réalité sur le terrain ? Autrement dit, cette approche a-t-elle réussi, vu la mentalité des géniteurs ou des ayant droits et l'influence du milieu ?

G - LA MOBILISATION SOCIALE

L'action et les résultats de l'action ne sont possibles que lorsque les gens se mettent ensemble comme un groupe, une association, un mouvement avec une voie commune qui peut leur donner un extraordinaire pouvoir pour influencer et changer.

H - LE PLAIDOYER

Il consiste en une action organisée pour mettre en exergue les questions critiques, influencer les attitudes du public, favoriser la prise des lois de politiques publiques ainsi que leur mise en œuvre afin que la vision d'une société juste et décente devienne une réalité. Pour Plan Bénin, le plaidoyer est un processus organisé qui implique des efforts coordonnés des individus et des organisations pour changer les politiques, les pratiques, les idées, les valeurs et les relations de pouvoir, qui induisent les inégalités, les préjudices et les exclusions. Il renforce les capacités des citoyens comme décideurs et favorise l'obligation de rendre compte et l'équité des institutions de pouvoir.

I - L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE (REDEVABILITE)

C'est un concept d'éthique ayant plusieurs significations. Il est souvent utilisé dans le même sens que le devoir de répondre, d'être sujet aux blâmes pour un travail effectué ou un acte posé. L'obligation de rendre compte peut prendre plusieurs directions, en restant isolé ou en combinant avec d'autres

pistes : de bas en haut, de haut en bas et horizontalement. Cependant, les communautés d'intervention ont-elles effectivement une obligation de rendre compte ? Plan et ses animateurs font-ils vraiment un suivi rigoureux afin de susciter auprès des ayants droits, l'esprit de l'obligation de rendre compte ?

Nous pouvons, au vu de tout ce qui est dit, retenir que si cette approche pouvait être rigoureusement appliquée, **PB** atteindrait une grande partie de ses objectifs. Qu'en est-il des approches de **MCP** ?

II- APPROCHES D'INTERVENTION DE MCP

Dans les approches antérieures, l'objectif du crédit était d'injecter du crédit dans l'économie des ménages pour initier un cycle d'augmentation des revenus permettant l'investissement. Le crédit était essentiellement agricole, considéré comme un intrant dans le processus de production, ciblé sur une technique ou une culture, et subventionné très souvent. Le crédit était octroyé par des banques publiques, des banques de développement, des projets de développement. Les services d'épargne étaient peu développés. Les limites de ces systèmes (impayés, faillites des banques ...), conjuguées aux évolutions du contexte macro-économique et politique, conduisent, dans les années 70, à une remise en cause de ces approches, à un changement de « paradigme » ; le paradigme du « crédit agricole » est remplacé progressivement par celui de « marché financier ». L'objectif n'est plus d'injecter du crédit dans la sphère productive par intervention forte de l'Etat, mais de

construire le « marché financier » qui permet un accès durable aux services financiers, en mettant en relation les agents disposant de ressources monétaires (les épargnants) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs).

La microfinance se donne pour objectif d'inclure dans ce marché financier les populations qui n'ont pas accès aux banques classiques, parce qu'elles sont trop pauvres, trop éloignées des banques. Elle est un « facteur d'inclusion des exclus » dans le marché, mais aussi, par la participation et l'apprentissage, dans la démocratie.

Sur cette base, la microfinance est ensuite devenue rapidement un outil politique de lutte contre la pauvreté. Les gouvernements et les Partenaires techniques et financiers (**PTF**) ont concentré leurs efforts sur le développement de ce secteur. Cependant, il y a comme un parallélisme entre les approches et les interventions proprement dites. C'est ce qui fait en partie la cause de l'inefficacité des structures, vu la mentalité des assistés.

CHAPITRE IV :
**DU DEVELOPPEMENT EXTRAVERTI AUX PERSPECTIVES
POUR UN DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE.**

Les démarches d'intervention, aussi bien au niveau de **PB** que de **M CPP**, ont créé en les populations bénéficiaires un comportement, une mentalité qui n'est pas du tout de nature à leur permettre de prendre en charge leur destin et de s'autogérer. Bien au contraire, elles ont contribué à inhiber chez les assistés leur vision du développement et créer en eux le sentiment de dépendance vis-à-vis des autres.

I – DEVELOPPEMENT EXTRAVERTI ET CONSEQUENCES SUR LES BENEFICIAIRES.

Au cours de nos enquêtes, nous avons constaté que depuis 1995 Plan Bénin intervient dans les communautés. Au temps du 1^{er} directeur de Programme, **Bell Aube HOUINATO**, ces communautés étaient plus ou moins suppliées dans le cadre du partenariat jusqu'en 2001. Nous avons constaté à la base que les travaux préparatoires aux actions de développement ne se faisaient pas forcément sur le consentement des populations, car il s'agit d'une vision centrée sur les enfants. Et comme c'est les enfants qui sont à la base de tout, il suffisait seulement de tenir informés les **CV** et quelques leaders d'opinion pour que démarrent les travaux. Les besoins et problèmes recensés, hiérarchisés par priorité, sont identifiés par un groupe négligeable par rapport à l'effectif de toute la population. Pourtant certaines actions sont menées et les populations en général se trouvent devant le fait accompli. Il ne reste qu'à en jouir. Mais le constat qui se fait est que les populations tiennent mal les infrastructures disponibles dans leurs communautés respectives (**voir photo n°o plus haut**).

C'est ce qui justifie l'existence ici et là de certains éléphants blancs.

Après le départ de **Bell Aube HOUINATO**, l'Américain **James GEBSON** a pris la direction de l'**ONG**. Nous avons cru en un changement de procédure, à une amélioration de prestation. Mais chose surprenante, on a plutôt assisté à l'intensification du même scénario parce qu'il fallait, avec le nouveau directeur, épuiser le budget chaque année voté pour le bien des populations. Il fallait donc mener assez d'actions surtout dans les domaines de la santé et de l'éducation. C'est cela qui justifie la prise en charge des centaines d'enfants dans les établissements publics et dans les centres de formation professionnelle. Ecoliers et élèves bénéficient de tout, jusqu'aux sacs d'écoliers. De même, les apprentis bénéficient des contrats, de suivi technique et de libération de fin d'apprentissage. Par exemple, de 2003 à 2008 plus d'une vingtaine de modules de salles de classes sont construites et réparties dans des **EPP** et dans certains **CEG**. Mais peu sont les enfants qui ont réussi. Les statistiques en témoignent : **(voir tableau n°08)**.

Classes et résultats Ecoles	CMI	Passe	Double	CMI	Passe	Double	%de passage CMI	%de réussite CMI
Effectif EPP de Avégodui (commune d'Aplahoué)	07	03	04	12	05	07	42,85	41,66
Effectifs EPP de Djoudomè (Commune de Toviklin)	13	09	04	15	06	09	69,23	40

Tableau N°8 montrant le passage en classe supérieure et celui de la réussite au CEP des enfants parrainés par PB au cours de l'année 2008-2009 dans les EPP respectives des Communes d'Aplahoué et de Toviklin.

Dans le domaine de la santé, plusieurs actions sont également menées. Actuellement, environ deux cent quarante (240) points d'eau, toutes catégories confondues, sont disponibles et inégalement répartis dans les villages. Mais combien sont-ils réellement fonctionnels jusqu'au jour d'aujourd'hui ? Plus de **30 UVS** sont installées et réparties dans les villages éloignés, des **CSA / CSC** avec équipement, dotation en médicaments génériques, personnel tantôt qualifié tantôt repêché, formé sur le tas. Mais quel service ceux-là rendent-ils effectivement aux populations en dehors de quelques trois ou cinq dont les prestations sont à hauteur des besoins de soins primaires ? Nous pouvons citer l'exemple de Wakpé (commune d'Aplahoué : **Photos L et L'**).

Actuellement, on dénombre plus de **300 latrines** dont la profondeur ne dépasse pas 3 mètres. Des familles s'étaient opposées à leur érection mais la structure en charge de ce projet les leur a construites. Ces latrines sont mal utilisées, négligées et abandonnées au profit des anciennes habitudes qui consistent à déféquer dans la brousse ou aux abords immédiats des concessions. La santé qu'on pensait préserver demeure problématique. Et pire, les risques d'infection sont devenus énormes, car les latrines mal entretenues en constituent une source supplémentaire et cela entraîne directement ou indirectement d'autres dépenses supplémentaires auxquelles font difficilement face les populations. Ce qui est déplorable ici, c'est que les populations ne veulent plus fournir aucun effort parce que les « sauveurs » sont venus les remplacer et font désormais à leur place ce qui doit relever de leur responsabilité. Les populations n'attendent pas seulement que les développeurs travaillent à leur place, mais ce qui est fréquent d'après les enquêtes, c'est qu'elles attendent que ces développeurs fassent le suivi et la maintenance des infrastructures : leur préoccupation est de consommer simplement ce qui est rendu disponible. Pourquoi cette attitude étrange ? D'après les sondages et analyses des données, nos populations ne sont pas toujours d'accord avec leurs principes de travail, parce que les développeurs viennent s'imposer à elles qui ne comprennent pas forcément le bien-fondé des actions à mener. Donc, c'est malgré eux que les bénéficiaires composent avec ces nouvelles approches qui apparaissent comme perte de temps et de biens. En effet, le constat qui s'est fait en outre est que les développeurs

n'expliquent pas à fond l'enjeu aux populations afin de les convaincre de la nécessité de prendre en charge, par elles-mêmes, le destin de leur communauté. Or, à en croire les populations, elles sont pour la plupart fières de leur situation de départ, car rien ne les gênait dans leur campagne. Donc il y a l'insuffisance de communication qui vient s'ajouter dangereusement à l'approche des interventions. Et ce qui se dégage de ces deux attitudes est que les populations se disent finalement que les **PR** viennent s'imposer à elles en faisant à leur place ce dont elles ont besoin. Cette façon de se comporter de la part des développeurs n'a-t-elle pas, plus d'une fois et dans plusieurs villages, contribué et renforcé l'attitude paresseuse chez les bénéficiaires des infrastructures ? N'ont-ils pas cultivé en eux-ci la politique de mains tendues et l'espoir indéfectible en l'autre ? Les bénéficiaires n'ont-ils pas oublié réellement ce qui leur incombe en matière de prise en charge de leur destin ? Ce qui est aujourd'hui sûr, c'est que les politiques de développement n'ont pas abouti dans nos communautés. C'est pour cela que les partenaires au développement doivent revoir leur stratégie d'intervention dans les communautés rurales.

II - PERSPECTIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT AUTOCENTRÉ

Ici, il s'agira prioritairement de proposer des pistes pour un développement autocentré réussi, car on ne peut se développer réellement en se conformant au programme d'autrui, puisque la difficulté du développement des populations rurales réside dans le manque d'une démarche, d'une approche intellectuelle autonome. Il en est ainsi parce que les populations ont des aspirations que seul peut prendre en compte leur programme d'action qui est celui d'éduquer les populations, surtout les femmes, d'identifier les types d'Activités génératrices de revenu (AGR) à financer, de mettre en place un organe de suivi qui permette de les évaluer périodiquement.

C'est exactement ce qu'on lit à travers ce passage : « Cette démarche intellectuelle autonome devrait s'appuyer sur les profondes aspirations des populations et surtout sur leur propre perception des changements utiles et nécessaires afin que le développement ne se fasse pas contre leurs intérêts »⁴.

Et pour y parvenir, il y a deux attitudes à avoir :

- Savoir écouter les populations,
- Se conformer à certaines exigences.

En ce qui concerne l'écoute des populations, **James** envisage un préalable à cette écoute, être réellement proche des populations. Et c'est ce que **Moutéba MWAMBA** appelait aussi la politique de la vraie proximité. Ces deux agents de développement pensent que la vraie écoute est une fonction de

⁴ *Economie et société au Bénin*, sous la direction de Paulin J. HOUNTONDJI, page 172

cette attitude préalable. Ce qui se passe au niveau des populations rurales, c'est ce qui se trouve résumé dans le passage suivant : "Si l'on écoute les populations africaines et singulièrement béninoises, il se pose à leur niveau plusieurs problèmes dont les plus importants résident dans le manque de confiance à l'Etat et dans le fait que les espaces territoriaux de développement qui leur sont proposés actuellement ne sont pas toujours conformes à leurs aspirations".

On peut lire la même chose à travers les écrits du professeur **Albert NOUHOUAYI** qui s'exprime de la façon suivante dans sa Thèse de Doctorat d'Etat : « ...en fait, au lieu de la prospérité, au lieu de l'épanouissement et de la richesse, cette mauvaise philosophie - si au moins elle était consciente d'elle-même - a engendré et continue d'engendrer dépendance, exploitation, aliénation, pauvreté et misère qui sont devenues pratiquement des fléaux mortels »⁵.

Il va plus loin dans ses critiques et pense que : « Si l'on définit brutalement la culture comme ce qui, en tant qu'effort, s'ajoute à la nature, non pas pour la conserver, mais bien pour la maîtriser et la transformer, on conçoit aisément que l'ignorance et l'inculture ne puissent pas aider à promouvoir le développement puisque celui-ci participe de l'effort culturel de l'homme »⁶. Ceci voudrait dire que le type de développement doit correspondre à notre culture, quelle que soit la façon dont il est conçu et quel que soit le partenaire en charge d'un tel projet.

⁵ Albert NOUHOUAYI, *Vers une nouvelle philosophie de développement en Afrique Noire*, Thèse de Doctorat d'Etat, 13 Janvier 1988, TOME 1, page 6 (développement, un problème mal posé)

⁶ IBID, Page 336, TOME I

Par ailleurs, on lit encore sous sa plume qu' « Il ne peut pas y avoir de développement abstrait : il est et doit être un projet et un acte personnalisé à travers lesquels un agent s'affirme »⁷.

Il précise surtout qu' « Etre actif politiquement veut dire avoir une vue et des perspectives claires, poursuivre des objectifs bien définis, ne pas surestimer ses propres possibilités »⁸. Ceci voudrait dire qu'il est aussi important de copier chez l'autre les formes de cultures qu'on n'a pas, et d'y adapter le type de développement voulu.

Et pour répondre à toutes les exigences du développement attendu par les communautés, nous nous sommes fait le devoir de visiter l'approche du **PNDCC** et les points de vue de certains penseurs et auteurs.

A - L'APPROCHE DE PNDCC

Nous ne saurions aborder l'approche du projet sans le présenter. En effet, créé un peu plus tôt, **PNDCC** est mis en valeur en **2005** au Bénin pour venir en appui aux communautés à la base.

Ce projet a plusieurs objectifs dont quelques-uns s'avèrent primordiaux :

- ✓ appui au développement des infrastructures communautaires de base ;
- ✓ appui au développement des **AGR** ;
- ✓ appui technique à la formation au profit des ministères sectoriels ;

⁷ IBID, Page 427, TOME II

⁸ IBID, Page 428, TOME II

✓ formation en gestion à la base ;

PNDCC cible des communautés en fonction de leur niveau de pauvreté suivant les instructions de **l'INSAE** (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique) et que les mairies valident. Les communautés ciblées mettent en place, lors des **AG**, et après formation, des Associations villageoises de développement (**AVD**). Ces associations, avec l'appui technique du projet, identifient leur état de pauvreté à travers les **EPP** (Evaluation Participative de la Pauvreté) et les **EPB** (Evaluation Participative des Besoins), puis identifient les besoins et problèmes du village. Ceux-ci sont planifiés suivant des outils scientifiques appropriés mis à leur disposition par le projet. Et dans chaque domaine, c'est le besoin prioritaire réalisable que prend en compte la communauté, en fonction des compétences acquises au cours des modules de formation lui permettant de négocier elle-même des financements. Les mairies sont les maîtres d'ouvrage et les **AVD** sont les maîtres d'ouvrage délégués. Les **AVD**, qui mettent en place des comités techniques de mise en œuvre et de suivi des infrastructures et des **AGR**, sont habituellement appelées **CTMO** (Comités Techniques de Mise en Œuvre) et **CTFC** (Comités Techniques de Fourniture de Conseils). C'est bien par le truchement de ces comités que les communautés lancent les avis d'appel d'offres avec l'appui technique des contrôleurs en génie civil qu'elles recrutent. Ce qui est cependant difficile à gérer, c'est l'ingérence du gouvernement et des mairies qui ne laissent pas la main libre aux communautés pour réaliser les infrastructures, vu qu'ils y sont privés d'intérêt.

B - POINT DE VUE DE CERTAINS AUTEURS

Selon **Samir AMIN**, dans son document *l'Afrique de l'Ouest Bloquée*, il faut la déconnexion qui n'est rien d'autre qu'une auto-initiation suite à une rupture d'avec les partenaires dont le prétexte est d'aider tout en ruinant. C'est un choix de développement conduit par les bénéficiaires. C'est-à-dire un développement autocentré. Et c'est en cela que l'idéologie du **PNDCC** rejoint la politique d'**AMIN** : c'est un combat contre l'extraversion dans le processus du développement.

Dans *Economie et Société, le Bénin d'hier à demain*, nous avons compris, à la page 194, que «le projet de rupture est devenu réalité à partir du moment précis où la crise se précise et s'aggrave entre **1983 et 1990** ». **Houédété** en décrit les aspects essentiels que sont « la chute de l'activité économique et de la production, l'accroissement du déficit extérieur et du fardeau de la dette, l'alourdissement du déficit public entraînant une crise de liquidité au niveau de l'Etat, la faillite généralisée du système bancaire avec comme corollaires le blocage de l'intermédiation financière et la fuite des capitaux ».

Selon **René DUMONT**, c'est tout le **Tiers-monde** qui est mal parti car « l'idée même de fonder le développement sur l'aide extérieure annonçait une course à obstacles dont le principal prendrait la forme d'une montagne insurmontable : la dette »⁹.

C'est ce qui l'a amené à un projet nouveau. En effet, dans le chap. 8 de la 2^e partie de son document, **Gélinas** a suggéré

⁹ **Jacques B. Gélinas**, *Et si le Tiers-Monde s'autofinçait, de l'endettement à l'épargne*, (P.116)

la méthode de l'approche volontaire dans le **Tiers-Monde**. Il s'agit de l'épargne brute qui n'est pas nécessairement réinvestie. « Cette épargne est la seule qui puisse être orientée vers l'investissement productif. Une épargne difficile à chiffrer, il est vrai, pratiquement invisible aux yeux des experts des institutions financières internationales. Une épargne insaisissable aussi, dans tous les sens du mot, car elle échappe non seulement aux banquiers, mais aussi aux statisticiens et même au contrôle de l'Etat »¹⁰. Elle évite le plus souvent les systèmes financiers nationaux incapables de s'adapter. Mais ce qu'il urge d'envisager actuellement est la démocratisation de tout le processus du développement.

C - ESPRIT DÉMOCRATIQUE ET DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL.

«Parler du développement sans le référer à la situation concrète de l'individu et l'y enraciner, c'est le traiter de façon abstraite. Or, voici qu'il ne peut pas se réaliser dans l'abstraction. Un développement qui ne prend pas en compte les besoins des personnes prises individuellement est un faux développement qui fonctionne à vide. Le degré de développement se mesure non seulement par la croissance physique individuelle, mais aussi par le niveau de vie de chaque citoyen. Le développement vrai doit intégrer en son sein et assurer cette dimension que manifeste la croissance biologique, caractéristique fondamentale de tout être vivant. Ainsi, comme tout être vivant, marqué par la contingence et la

¹⁰ Ibid, Jacques B. Gélinas, P141

finitude, l'homme est obligé, au niveau du besoin, de manger et de boire pour vivre et croître.

Nous comprenons alors la raison pour laquelle Aristote, ayant entrepris de réfléchir sur le développement, le fait asseoir sur le socle biologique. Ainsi il souligne, de façon implicite, l'importance de la croissance physique, indispensable à l'homme. Sans cette croissance physique au plan individuel, il est difficile de parler d'un développement matériel et collectif d'une société donnée. Aussi le développement individuel postule et légitime-t-il le droit au développement qui, à son tour, milite en sa faveur, pour sa réalisation et sa promotion. C'est un droit inhérent à la nature et à la dignité de la personne humaine.

Certes, le développement physique n'est pas le seul aspect du développement ; mais il en est une dimension déterminante. C'est dans la mesure où tous les citoyens, sans exception aucune, rayonnent d'une parfaite santé sur le plan physique, qu'on peut dire d'une société qu'elle prospère et est en plein développement. Comme quoi, le développement individuel est l'aune ou la mesure du développement collectif et social. Qu'entendre alors par développement social ?

Pour aborder cette question, il convient de partir du mot société. Ce concept vient des mots latins *societas* qui signifie association, et de *socius* qui veut dire compagnon, allié, associé. En ce sens, la société veut dire une relation de personnes qui s'associent, s'allient et mettent quelque chose en commun. Elle se définit comme un groupe d'individus humains ayant des relations durables, réciproques et réglementées par

des institutions. L'adjectif *social* est ce qui est relatif à un groupe d'hommes conçu comme réalité distincte.

En outre, pour parler du développement social, il convient de recourir aussi à la sociologie [...]. Elle se caractérise surtout par son objet propre, à savoir : la famille, la stratification sociale, les rapports entre les secteurs de la réalité, entre l'économie et la politique par exemple. La reconnaissance et la réalisation de ces objectifs peuvent aider à la transformation des structures économiques et contribuer ainsi au développement social.

Le développement social dont il est question concerne tous et chacun, compte tenu de la définition de la société et des objectifs de la sociologie. Il revient, de fait, à la société d'assurer à chacun un développement adéquat, en mettant à la portée de tous les citoyens valides, des moyens appropriés sans distinction, ni discrimination. Car la condition première de la libération, c'est le développement des forces de production, la mise à la disposition de chacun des ressources nécessaires à une existence décente.

Tel est le point de vue de **Karl Marx** que nous approuvons, quand bien même nous ne partageons pas sa conception de la société où l'individu est dissout et n'a pas d'identité propre, parce que devenu *l'être générique*. Le développement de la société est donc lié à l'investissement de tous les citoyens valides sans quoi, il ne peut y avoir de développement social : il n'y aurait que le développement de certaines couches, au détriment d'autres. Car l'homme en tant qu'être social n'accomplit véritablement et pleinement son destin qu'en se retrouvant dans son prochain, en se

reconnaissant dans l'autre. Il s'agit, à ce niveau, d'articuler les domaines individuel et privé et le domaine collectif, de faire du premier un tremplin du second. C'est seulement à cette condition que la société peut être dite société d'égalité des conditions, c'est-à-dire une démocratie au sens social du terme. Du reste, une sociologie du développement, qui tient compte de l'amélioration concrète des individus et de la société, doit, pour être efficace, s'accompagner d'une économie et d'une politique de développement»¹¹.

¹¹ Jean KOUSSOUHOUE, *Démocratie et Développement (Essai de Philosophie Politique)*, Les Editions Ablodé et Tundé, Cotonou, 2007, P. 16-18

CONCLUSION

Nous pouvons retenir, au terme de nos recherches, que le **MCPP** et **PB** peuvent être vus comme des instruments de lutte contre la pauvreté, des vecteurs de développement qui permettent d'envisager un monde où les couches les plus démunies parviennent à améliorer leurs conditions de vie, car les services offerts par ces programmes produisent des changements au niveau des populations bénéficiaires. Nous avons aussi retenu que ces services financiers et aides en direction des plus défavorisés aident ceux-ci à sortir de la pauvreté, à créer et soutenir des activités économiques, à avoir quelque soulagement.

Néanmoins, ces programmes renferment beaucoup d'insuffisances qui ne leur permettent pas d'atteindre efficacement et de façon durable leurs objectifs. Au nombre de leurs problèmes, nous en avons retenu trois au niveau de chaque structure, avec des hypothèses explicatives.

- Au niveau de **MCPP**, il s'agit :
 - de la paupérisation de la cible.
 - du retard dans le renouvellement des microcrédits aux plus pauvres.
 - de l'insuffisance de suivi du crédit **MCPP**.
- Au niveau de **PB**, il s'agit :
 - de la négligence des bénéficiaires.
 - du désengagement des parents.
 - de l'insuffisance de sensibilisation.

En effet, ces problèmes sont les éléments qui minent le programme **MCPP** et les actions de **PB**, à des degrés divers. Dans le but d'améliorer ces programmes afin qu'ils répondent aux objectifs définis, nous avons mené des enquêtes auprès des bénéficiaires et des chargés de programme au niveau des deux structures.

A l'issue de ces enquêtes, nous avons compris que l'État et Plan Bénin doivent revoir le plan organisationnel de leur programme à l'instar de **PNDCC**. L'État doit aussi mettre des moyens à la disposition de ces institutions qui octroient le **MCPP**. **PB**, de son côté, doit redéfinir de nouvelles stratégies de communication et d'appui aux communautés, afin que leurs services n'aggravent pas la situation de pauvreté des bénéficiaires. Car « malgré le nombre impressionnant de ces **ONG (environ 1000 enregistrées au Ministère de l'Intérieur)**, peu d'entre elles sont effectivement efficaces sur le terrain. Certaines sont constituées de vieux retraités de la fonction publique qui cherchent davantage à se protéger contre les dures périodes de la retraite, au lieu de s'intéresser réellement au progrès du monde rural »¹².

¹² IBID, sous la direction de Paulin J. HOUNTONDJI, page 171

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN Samir, *Collection d'études sur le Développement Economique et Social*, avec J. C. Saigal, Peter A. Cornelisse, Editions NEAS, 1973.
- AMIN Samir, *La faillite du développement dans le Tiers Monde, une analyse politique*, Editions l'Harmattan, 1989.
- AMIN Samir, *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Editions 10/18, 1976. (Tome1), 1978 (Tome2).
- AMIN Samir, *L'Accumulation Mondiale : 1500-1800*, Editions de Calmann-Lévy, 1977.
- AMIN Samir, *L'Afrique de l'Ouest bloquée, l'économie politique de la colonisation 10-1970*, les Editions de Minuit, 1971.
- AMIN Samir, *Le Développement Inégal. Essai sur les formations sociales du Capitalisme périphérique*, Editions de Minuit, 1973.
- AMIN Samir, *Le développement du capitalisme en Côte-d'Ivoire : une croissance sans développement*, Editions de Minuit, Paris 1967.
- AMIN Samir, *Les défis de la Mondialisation*, Editions de l'Harmattan, 1996.
- AMIN Samir, *L'Impérialisme et le Développement Inégal*, Editions de Minuit, 1976.
- GELINAS B. Jacques, *Et si le Tiers Monde s'autofinçait, de l'endettement à l'épargne*, Les Editions écosociété 1994, CP 32052, Succ, les Attiums Montréal (Québec).
- GUNDER-FRANCK André, *Accumulation, Dépendance et sous-développement des Sociétés Précapitalistes et Capitalisme*, Editions Anthropos, 1981.

- GUNDER-FRANCK André, *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine*, Editions Maspero, 1968.
- GUNDER-FRANCK André, *Le Développement du sous-développement : Amérique Latine*, Editions Maspero, 1970.
- HOUNTONDJI J. Paulin, *Economie et Société au Bénin*, Editions de L'Harmattan, 2000.
- KABOU Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* 1^{ère} Edition de l'Harmattan, Paris 1991 ; 2^{ème} Edition de l'Harmattan, Paris 2006.
- KOUSSOUHOUE Jean, *Démocratie et Développement (Essai de Philosophie Politique)*, Les Editions Ablodé et Tundé, Cotonou, 2007.
- NEKPO F. Célestin, *Education et culture*, Centre National de Production de Manuels Scolaires, 1998, Tome 1 et Tome 2.
- NOUHOUAYI Albert, *Vers une nouvelle philosophie de développement en Afrique noire*, Thèse de Doctorat d'Etat, 13 Janvier 1988, Tome 1 et Tome 2.
- RODNEY Walter, *Et l'Europe sous-développa l'Afrique*, Editions Caribéennes, Paris 1972.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE N°A : administré en Assemblée et auprès des ménages.

Dans le but d'amener les partenaires au développement à améliorer leurs prestations à votre profit, nous voudrions comprendre pourquoi vous négligez les infrastructures et les séances de réunion. Nous vous saurions gré de vouloir bien répondre aux questions qui suivent et vous remercions pour le temps que vous voudrez bien nous consacrer

1°) Nom prénoms Marié Oui Non

2°) Y a-t-il longtemps que votre village a commencé à bénéficier des infrastructures et autres assistances de Plan ?
Oui Non

3°) Nous avons constaté que les latrines, l'**UVS** et le forage se trouvent dans un état insalubre.

- Est-ce parce que vous n'êtes pas d'accord avec l'installation des infrastructures ? Oui Non

4°) Les décisions sont-elles prises consensuellement en **AG** ?
Oui Non

5°) - Est-ce parce que votre avis sur les sites d'implantation des infrastructures n'est pas suffisamment recueilli ? Oui
Non

- Est-ce cet état de choses qui justifie le refus de les maintenir en bon état ? Oui Non

6°) Auriez-vous souhaité que rien ne soit fait sans votre approbation, même si vous en êtes dans le besoin ? Oui
Non

QUESTIONNAIRE N°B : administré au niveau des ménages et en AG

Dans le souci d'élaborer avec vous des stratégies de prise en charge de vos enfants dans le domaine de la scolarisation, nous voudrions avoir auprès de vous des éclaircissements sur la situation de ces enfants :

- 1°) Nom Prénoms
- 2°) avez-vous actuellement des enfants écoliers ou élèves ?
Oui Non
- 3°) ont-ils jamais bénéficié d'appui en fournitures scolaires et paiement de contribution de la part de Plan Bénin ? Oui
Non
- 4°) Avez-vous jamais reçu des vivres ? Oui Non
- 5°) Et si le programme Plan Bénin finissait tôt, pourriez-vous refaire face aux charges relatives à la scolarisation de vos enfants ? Oui Non
- 6°) Pourquoi non ? Est-ce parce que :
- Vous n'avez pas d'argent. Oui Non
 - Vous ne savez à quoi aboutira la scolarisation des enfants. Oui Non
- 7°) Et si Plan Bénin ne venait pas à intervenir dans la scolarisation de vos enfants, que feriez-vous ?
- Laisser les enfants sans les scolariser ? Oui Non
 - les placer auprès d'autres parents ? Oui Non
- 8°) Ou est-ce parce que vous estimez que Plan Bénin est un messie ? Oui Non

QUESTIONNAIRE N°C : **administré en AG**

Afin d'améliorer la prestation des **AP** ou **PR** qui viennent travailler avec vous, nous voudrions faire un travail avec vous sur les critères et la nature de la communication entre eux et vous qui êtes bénéficiaires. Vous voudriez bien nous en excuser.

1°) Nom

Prénoms

2°) Etiez-vous habitué à tous ceux qui viennent travailler avec vous, ou ne les voyez-vous lors des **AG** que pour la première fois ? Oui Non autre réponse

3°) Les communications sont-elles toujours franches ? Oui
Non

4°) Pourquoi non ?

- Parce qu'ils ne parlent pas forcément le même idiome que vous. Oui Non

5°) Est-ce qu'il y a parfois des **AP** qui parlent le même idiome que vous ?

Oui Non

6°) Avez-vous notifié cela, ne serait-ce qu'une fois en passant, aux partenaires et au Chef Programme ? Oui Non

7°) Ont-ils compris votre doléance ? Oui Non

8°) Que souhaiteriez-vous pour les fois à venir ?

- Ne voir envoyer dans vos villages que ceux qui parlent la même langue que vous ? Oui Non

**QUESTIONNAIRE N°1 : adressé aux bénéficiaires du
MCPP**

Dans le but de partager avec nous les difficultés auxquelles vous êtes confrontés par rapport aux prestations de la **CLCAM** relatives au **MCPP**, vous voudriez bien nous aider à avoir des réponses à quelques questions.

1°) Age Sexe Marié(e)

2°) Etes-vous instruit (e) ? Oui Non

3°) Combien de fois avez-vous obtenu le crédit **MCPP** auprès de la **CLCAM** ?

4°) Avez-vous toujours reçu le montant sollicité ? Oui
Non

Si non, pourquoi ?

5°) Une fois le crédit obtenu, combien de visites avez-vous reçues à chaque fois de la part des **CP** ?

Aucune 1 fois 2 fois 3 fois
plusieurs fois

6°) Quel usage en avez-vous fait ?

- financement de l'activité pour laquelle le crédit est obtenu
- satisfaction des besoins personnels
- autres

7°) Quelle impression avez-vous de la période de remboursement ?

Courte raisonnable

8°) Avez-vous accusé du retard dans le remboursement du crédit ?

Si oui, qu'est-ce qui justifie ce retard ?

9°) Que pensez-vous du délai de la mise en place du crédit ?

QUESTIONNAIRE N°2 : **adressé aux CP**

Pour mieux réfléchir sur la contribution du **MCPP** à la réduction de la pauvreté, nous voudrions faire une enquête auprès de vous. Et nous vous remercions pour le temps que vous voudriez bien nous consacrer.

1°) Quelles sont, selon vous, les raisons de l'augmentation des impayés du crédit **MCPP** ?

- absence de contrôle de risque par les **IMF**
- le détournement du crédit par certains clients de l'objet initial

2°) Qu'est-ce qui justifie, d'après vous, le long délai du renouvellement du crédit **MCPP** ?

3°) Selon vous, qu'est-ce qui justifie l'insuffisance du crédit **MCPP** ?

4°) Etes-vous satisfait de vos conditions ? Oui Non

QUESTIONNAIRE N°3 : adressé aux membres de la
CLCAM

Nous avons interrogé certaines femmes bénéficiaires de la ville d'Azovè et de Lokossa sur les mouvements du **MCPP**. Elles nous ont répondu qu'elles bénéficient difficilement du renouvellement du crédit. Nous voudrions comprendre les raisons qui justifient cet état de choses.

1- Pourquoi y a-t-il du retard dans la mise à disposition des fonds à votre niveau par la **BRS** ?

- parce qu'il n'y a pas remboursement des premiers prêts accordés aux bénéficiaires : oui non

- parce que les **CP** ne font pas leur travail : oui non

2- Est-ce que les **CP** sont motivés comme cela (du point de vue matériel et financier) étant donné que ce sont eux qui constituent l'entremise entre la **BRS** et la **CLCAM** : oui non

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
INTRODUCTION.....	1
<i><u>PRTMIERE PARTIE</u> : PROBLEMATIQUE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE PLAN BENIN ET DU MICROCREDIT AUX PLUS PAUVRES DANS LE COUFFO.....</i>	5
<i><u>CHAPITRE I</u> : CADRE THEORIQUE ET REVUE DE LITTERATURE</i>	7
<i>I - CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE</i>	8
<i>A- PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE</i>	8
<i>A₁- Problème Général</i>	8
<i>A₂ - Séquences de résolution de la problématique</i>	10
<i>B- OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE LA RECHERCHE</i>	11
<i>B₁ Objectifs</i>	11
<i>B₁-1) Objectif global</i>	12
<i>B₁-2) Objectifs spécifiques selon chaque structure</i>	12
<i>B₂ - Hypothèses de l'étude</i>	13
<i>B₂-1) Causes et hypothèses liées au problème spécifique N°1 de chaque structure</i>	13
<i>B₂-1-1) Causes</i>	13
<i>B₂-1-2) Hypothèses</i>	14
<i>B₂-2) Causes et hypothèses liées au problème spécifique N°2 de chaque structure.....</i>	15
<i>B₂-2-1) Causes</i>	15
<i>B₂-2-2) Hypothèses</i>	16
<i>B₂-3) Causes et hypothèses liées au problème spécifique N°3 de chaque structure.....</i>	17
<i>B₂-3-1 Causes</i>	17
<i>B₂-3-2) Hypothèse</i>	17
<i>II- REVUE DE LITTERATURE</i>	19
<i>A- CLARIFICATION DE QUELQUES CONCEPTS DE BASE</i>	19
<i>A₁- La notion de microcrédit.....</i>	19
<i>A₂- La notion de microfinance.....</i>	21

<i>A3- La pauvreté.....</i>	22
<i>A4- L'impact.....</i>	24
<i>B- PRESENTATION ET INTERVENTIONS DES STRUCTURES</i>	25
<i>B1- Présentation du MCPP et de PB</i>	25
<i>B1-1) Présentation du MCPP.....</i>	25
<i>B1-2) Présentation de PB.....</i>	26
<i>B2- Les interventions du MCPP et de PB.....</i>	27
<i>B2-1) Les interventions du MCPP.....</i>	27
<i>B2-2- Les interventions de PB.....</i>	33
<i>B2-2-1) L'éducation.....</i>	33
<i>B 2-2-2) La santé.....</i>	36
<i>CHAPITRE II : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</i>	40
<i>I - PHASES THEORIQUES.....</i>	41
<i>II- PHASES PRATIQUES.....</i>	41
<i>A- L'OBJECTIF DE LA COLLECTE DES DONNEES.....</i>	41
<i>A1-Au niveau du Microcrédit aux Plus Pauvres</i>	42
<i>A2- Au niveau de Plan Bénin.....</i>	42
<i>B- LE CADRE DE L'ENQUETE ET LA POPULATION - MERE</i>	43
<i>B1- Au niveau du Microcrédit aux Plus Pauvres</i>	43
<i>B2-Au niveau de Plan Bénin</i>	43
<i>C- LA NATURE DE L'ENQUETE.....</i>	44
<i>D- L'ECHANTILLONNAGE.....</i>	44
<i>D1- La spécification des données à mobiliser</i>	44
<i>D2- La conception des questionnaires</i>	45
<i>D3- La technique de dépouillement.....</i>	45
<i>D4- Les outils d'analyse.....</i>	45
<i>D5- la stratégie de vérification des hypothèses</i>	46
<i>D5-1) AU NIVEAU DU MCPP</i>	46
<i>D5-2) AU NIVEAU DE PB.....</i>	46
<i>E- PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS ET VERIFICATION DES HYPOTHESES</i>	47
<i>E1- Au niveau de PB</i>	47
<i>E2 - Au niveau de MCPP.....</i>	49

<i>DEUXIEME PARTIE : DE L'IDEE DE DEVELOPPEMENT A L'ILLUSION ...</i>	52
<i>CHAPITRE III : APPROCHES D'INTERVENTION ET PROBLEMES</i>	54
<i>I - APPROCHES D'INTERVENTION DE PLAN BENIN : Développement Communautaire Centre Sur l'Enfant (DCCE)</i>	55
A- LA COMPREHENSION DES DROITS DES ENFANTS ET DES JEUNES	55
B- LA NON-DISCRIMINATION	56
C- LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DES AYANTS DROITS ET DES GARANTS DES DROITS	56
D- LE PARTENARIAT	57
E- L'APPROCHE MULTI NIVEAU.....	58
F- LA PARTICIPATION, SURTOUT DES ENFANTS ET DES JEUNES	58
G- LA MOBILISATION SOCIALE	59
H- LE PLAIDOYER	59
I- L'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE (REDEVABILITE).....	59
<i>II- APPROCHES D'INTERVENTION DE MCPP.....</i>	60
CHAPITRE IV : DU DEVELOPPEMENT "EXTRAVERTI" AUX PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE ...	66
I - DEVELOPPEMENT EXTRAVERTI ET CONSEQUENCES SUR LES BENEFICIAIRES	67
<i>II - PERSPECTIVES POUR UN DEVELOPPEMENT AUTOCENTRE</i>	68
<i>A- L'APPROCHE DE PNDCC</i>	70
<i>B- POINTS DE VUE DE CERTAINS AUTEURS</i>	72
<i>C- ESPRIT DEMOCRATIQUE ET DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL</i>	73
<i>CONCLUSION.....</i>	77
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	80
<i>ANNEXES</i>	83
<i>TABLE DES MATIERES.....</i>	90